OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT ET HISTOIRE DES POPULATIONS

CAS DE L'OPÉRATION YABASSI-BAFANG (CAMEROUN)*

Jean-Claude BARBIER

Sociologue O.R.S.T.O.M., 24, rue Bayard, 75008 Paris

L'Opération de développement formule un projet pour des populations données qui ne tient pas compte en général de leur passé historique puisqu'il s'agit précisément d'orienter ces populations vers des activités économiques nouvelles et bien souvent vers un autre destin. On doit s'attendre dès lors à des transformations sociales notables du fait de l'impact de l'opération de développement, et du déplacement éventuel de populations hors de leur aire d'habitat traditionnel. Cependant il ne faudrait pas, sous prétexte que l'opération de développement ouvre une période de « modernisation », laisser aux seules études prospectives le monopole de l'analyse. En fait, l'opération de développement s'inscrit dans un devenir historique et elle doit être étudiée *aussi* par rapport au passé des populations concernées.

Nous présentons dans cet article un cas qui nous semble particulièrement net, où une opération de développement du fait de la mise en place d'une infrastructure importante (route, équipements socio-économiques, etc.), a permis de désenclaver une région qui avait été marginalisée par l'économie coloniale, et de rétablir le contact entre deux populations voisines aux économies naguère complémentaires.

Il s'agit de l'Opération Yabassi-Bafang lancée en 1966 dans la partie septentrionale du département du Nkam et qui a fait appel à un important mouvement d'immigration d'origine bamiléké en vue d'une colonisation agricole le long d'un axe routier.

Nous pensons que l'analyse d'un tel cas pourrait s'appliquer à d'autres régions actuellement marginales, et qu'à l'heure où les gouvernements du Tiers-Monde essaient de mettre en valeur l'ensemble de leur territoire national, les chercheurs en sciences humaines doivent être à l'affût du réveil socio-économique des populations concernées par ces opérations de développement.

L'Opération Yabassi-Bafang

Entre les plateaux de l'ouest du Cameroun et le littoral, l'Opération Yabassi-Bafang échelonne ses 14 villages d'immigrés de part et d'autre d'une route qui traverse l'actuel arrondissement de Nkondjok. Il s'agit d'une opération de colonisation agricole dans une zone forestière restée jusqu'à présent à l'écart des grands axes de circulation mis en place par l'économie coloniale. L'opération a été lancée en janvier 1966, date à laquelle trois villages de « colons » (localement appelés « pionniers ») furent installés, conjointement avec l'avancée d'un chantier routier.

En 1970, la construction de la nouvelle route s'achève par l'inauguration du pont de Toumbassala sur le Nkam (riv.), mettant ainsi en relation les chefs-lieux des départements voisins du Haut-Nkam et du Nkam : Bafang et Yabassi distants de 125 km environ. En 1971, date à laquelle nous avons procédé

(*) *La rédaction de cet article a été réalisée dans le cadre du Centre des Sciences Économiques et Sociales de l'Institut des Sciences Humaines, ONAREST, au Cameroun.*

à une enquête sociologique (1), 14 villages étaient déjà installés et on y recensait 2.500 habitants.

La zone utilisée par cette opération de colonisation agricole est géographiquement bien délimitée : le plateau de Nkondjok entre le Nkam (riv.) et la Makombé (riv.), au pied de la « falaise bamiléké » — c'est-à-dire du rebord méridional des plateaux de l'Ouest (2). Le périmètre de mise en valeur a une superficie totale de 120.000 ha. La partie concernée par la première phase de l'Opération, les cantons Mbang et Bandem Rive-Gauche, représente environ 53.800 ha; mais compte tenu du relief mouvementé de la région où les pentes sont souvent très fortes, et, par ailleurs, de l'occupation de l'espace par les populations autochtones, la superficie pouvant être attribuée aux pionniers est plus réduite. En 1971, les terroirs des villages de colonisation couvraient 14.350 ha. Dans une seconde phase, il était prévu que l'Opération franchisse la Makombé (riv.), selon un axe Bindjen-Houng, en direction de l'est, vers Ndikiniméki, où d'immenses espaces forestiers sont entièrement disponibles.

Cette opération de développement, décidée très rapidement car il y a très peu d'écart entre le projet (1963) et le début de réalisation (les travaux routiers commencent en 1965), répond à plusieurs impératifs :

1. Cette opération est motivée d'abord par une situation militaire. A la veille de l'accession du Cameroun à l'indépendance, la région de Douala et les pays basaa et bamiléké connaissent de graves troubles politiques causés par des éléments upécistes (3) qui contestent la façon dont s'opère cette accession à l'indépendance. En 1960, l'ensemble du pays bamiléké connaît une véritable guerre civile. L'intervention de l'Armée y met rapidement fin mais des upécistes se réfugient à la périphérie des plateaux bamiléké où ils forment des maquis. Ils s'installent notamment dans la région de Nkondjok(4) où le relief tourmenté, couvert de forêt, et à l'écart de toute voie de communication, constitue un excellent refuge pour des centres de formation et d'entrainement, puis de repli. Le centre administratif de Nkondjok, qui avait été créé en 1952, est attaqué en 1960. Par la main mise sur cette région, les maquisards ont accès au Mungo, à Douala, et au pays basaa, sans avoir besoin d'emprunter les axes routiers où les contrôles policiers et militaires sont fréquents. Lors du lancement de l'opération, les maquis ont déjà été désorganisés, mais des éléments isolés restent encore dangereux, et les opérations de nettoyage ont besoin d'un appui logistique : une route qui traverse cette forêt-refuge. 85 km de route nouvelle furent ainsi construits par le Génie Militaire (5) entre Fopouanga et Toumbassala, et les tronçons de route déjà existants (Bafang-Fopouanga et Toumbassala-Yabassi) furent élargis (6). Le Département du Nkam était enfin désenclavé par un axe routier le traversant du nord au sud.

2. Par souci de rentabiliser les lourds investissements routiers on fit appel à l'émigration bamiléké qui éprouvait des difficultés à se poursuivre dans le département voisin du Mungo à cause des conflits fonciers envenimés par les troubles décrits précédemment. Les autorités cherchèrent à dévier ces mouvements migratoires bamiléké vers une région moins explosive politiquement et disposant de vastes

(1) Nous avons effectué 4 missions sur le terrain, dans l'arrondissement de Nkondjok : 3 missions entre le 19 octobre 1970 et, le 25 janvier 1971, et la dernière du 5 juillet au 5 septembre 1971. Nous avons surtout fréquenté les 3 premiers villages pionniers implantés en 1966 (Njingang, Ngoman et Ndok-Samba) ainsi que le village Malé près de Nkondjok. Du côté autochtone, nous avons choisi le village de Nkokbang-Matin.

Les résultats de cette étude ont été publiés dans un rapport multigraphié : « *les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang aspects sociologiques de l'émigration bamiléké en zone de forêt dans le Département du Nkam (Cameroun)* », 1971, Yaoundé, O.R.S.T.O.M. 303 p., ainsi que dans divers articles :

— « *Colonisation agricole et référence au milieu urbain, exemple des villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, au Nord-Est de Douala (Cameroun). In Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. X, n° 2/3, 1973, pp. 203-216 ;

— « *Les sociétés bamiléké de l'Ouest du Cameroun : étude régionale à partir d'un cas particulier* », 1976, Paris, O.R.S.T.O.M., coll. Travaux et Documents n° 53, « Communautés rurales et paysanneries tropicales », pp. 103 à 122.

(2) La dénivellation est importante et mérite le qualificatif de « falaise » puisque nous passons en quelques kilomètres de 1 600 m d'altitude (les collines de Ndumkasa et de Dakkasa dans l'arrondissement de Bana) à 400-600 m qui est l'altitude du plateau de Nkondjok.

(3) L'Union des Populations Camerounaises (U.P.C.) fut fondée en 1945 par Ruben Um Nyobé. Désapprouvant la façon dont se déroulait la décolonisation, l'U.P.C. engagea dès 1955 des actions violentes et forma des maquis en pays basaa puis bamiléké. Des troubles importants durèrent jusqu'en 1965.

(4) Camps maquisards de Ndoubian, Mbiam, Moya.

(5) Le Génie Militaire a depuis, été appelé à la réalisation d'une autre route près de la frontière du Congo, là aussi à la suite d'un essai de formation de maquis par Osendé Afana.

(6) Un pont récemment construit sur le Wouri, à Yabassi, met cet axe routier en communication directe avec Douala.

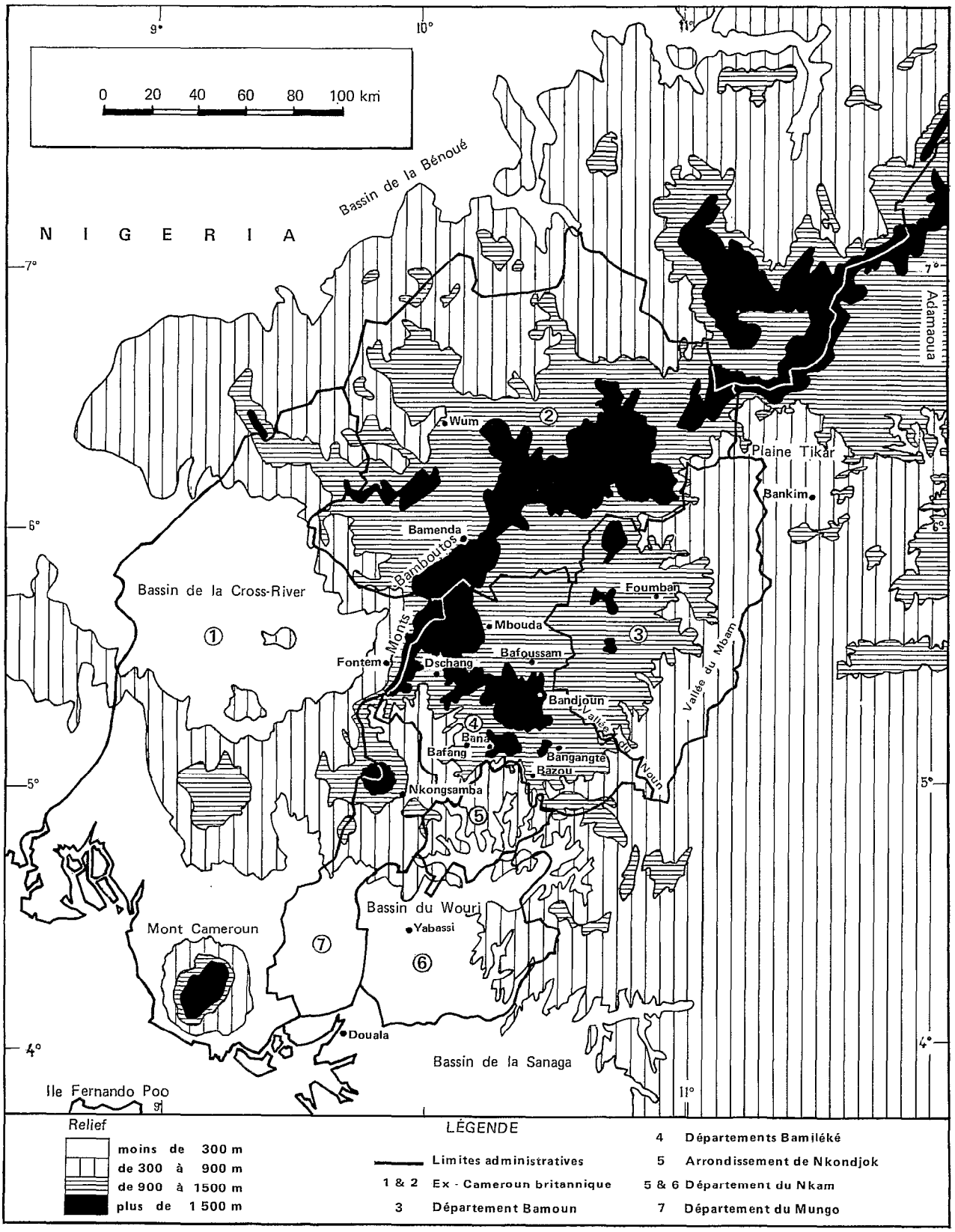

Fig. 1. — Relief de l'ouest du Cameroun.

étendues forestières sous-peuplées. Effectivement 96 % des premiers pionniers furent des Bamiléké.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les autorités publiques essaient de canaliser les flux migratoires originaires des plateaux bamiléké. En 1932, l'administration coloniale constatant la surpopulation de cette région avait dirigé une colonisation agricole en pays môm (Bamoun) sur la rive gauche du Noun. Loin des centres urbains et des axes de circulation, et utilisant des sols relativement pauvres, cet essai ne fut jamais très probant et, en 1967, on recensait seulement 2.400 habitants. Plus au nord, toujours sur la rive gauche du Noun, quelques villages bamiléké furent installés à partir de 1937 dans la région du Nkogam sur des sols plus fertiles.

3. Les gardes civiques, milice formée en 1960 pour lutter contre les maquisards, et qui avaient achevé les principales tâches de pacification, posaient un problème de reconversion. Ils formèrent le premier contingent de pionniers (17 % dans trois premiers villages) avec des civils du plus proche département bamiléké (Haut-Nkam).

4. Enfin, à long terme, l'opération vise à augmenter la production des cultures industrielles exportables (café robusta, cacao); quantitativement en ouvrant à l'immigration les vastes étendues forestières du Nkam et, qualitativement, par un encadrement agricole très dense (1), la sélection des plants par des pépinières gérées directement par l'encadrement technique et l'implantation d'une ferme expérimentale (2).

L'Opération Yabassi-Bafang, financée par le budget national du Cameroun et le Fond d'Aide et de Coopération (F.A.C.) a été lancée et gérée au début par un organisme français d'intervention : la Société Centrale pour l'Équipement du Territoire — Coopération (SCET-COOP), sous la tutelle du Ministère du Plan. Depuis le 27 octobre 1970, la gestion est assurée par une société de développement selon la loi du 11 juin 1968 : la SODENKAM (Société de Développement du Nkam).

La renaissance du Nkam

L'Opération Yabassi-Bafang a trouvé les sociétés autochtones en plein désarroi, affaiblies par l'exode rural vers le Mungo et Douala, et par les troubles récents. A première vue, le périmètre de colonisation correspond à des terres disponibles, c'est-à-dire non-occupées. En fait, le déroulement de l'opération s'est heurté à une résistance autochtone, preuve que l'occupation de l'espace était plus importante qu'on ne l'avait pensée. L'opération a « brusqué » (3) les populations autochtones, mais inversement, on peut dire que l'opération a été surprise par la rencontre de ces sociétés.

L'occupation de l'espace par les sociétés autochtones

Le Département du Nkam est un des départements du Cameroun le moins densément peuplé : 5,72 hab. au km² en 1966/67. Cependant, la répartition de la population à l'intérieur de ce département est très inégale : des zones comme celle entre le Nkam (riv.) et la limite du Département du Mungo sont totalement vides; à l'opposé, le Canton Diboum atteint une densité de 21,4 hab. au km². En général, la partie nord du département, malgré son relief mouvementé, a une densité plus élevée que la partie méridionale du département (à l'exception toutefois des cantons du Wouri). Une certaine concentration de la population existe donc au voisinage du Plateau bamiléké.

Cette situation démographique n'est que le pâle reflet du peuplement pré-colonial, et il nous faut évoquer la situation de cette région qui fût, au XIXe siècle, l'un des principaux axes de pénétration des produits de traits vers l'intérieur, notamment vers les chefferies bamiléké et le pays môm (Bamoun). Une histoire du peuplement est donc nécessaire comme préambule.

Populations autochtones de l'Arrondissement de Nkondjok en 1966/67

Cantons	Pop. totale	Superficie en km²	Densité
Diboum	4.164	194	21,4
Tongo, Bakwa, Mbiam, Moya	2.563	266	9,6
Mbang	4.070	897	4,5
Bandem R.G.	782	273	2,8

Source O.R.S.T.O.M. Dictionnaire des villages du Nkam.

(1) Un moniteur agricole par village, soit en moyenne un moniteur pour 78 pionniers (en 1971).
(2) Le Centre d'Appui Technique (C.A.T.) installé à Nkondjok.
(3) Pour reprendre une expression locale courante lorsqu'on arrive à l'improviste chez quelqu'un.

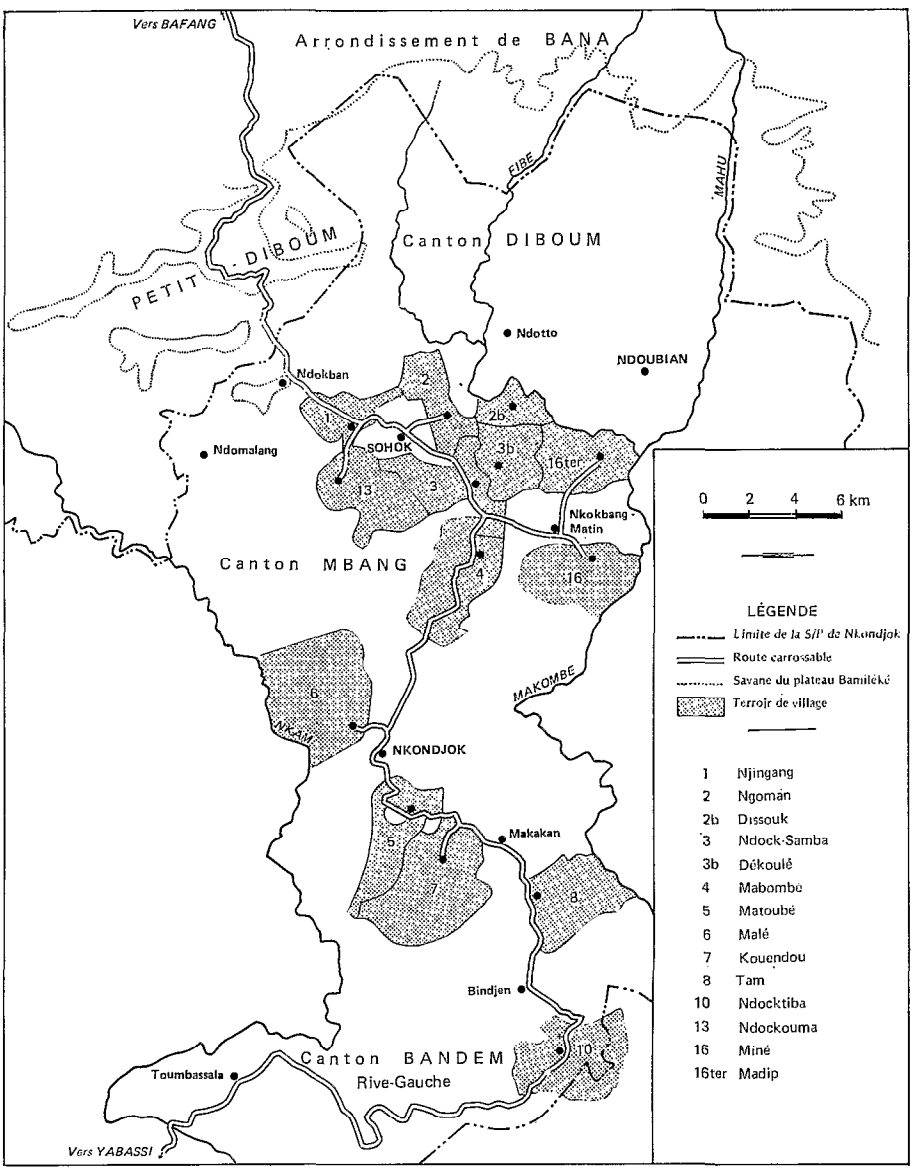

Fig. 2. — Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang (sous-préfecture de Nkondjok-Cameroun).

Notre enquête ne porta pas sur les traditions d'origine des populations mbang et nous nous contenterons ici de répéter les informations déjà publiées à ce sujet. L'Administrateur RAYNAUD, dans un rapport de 1937, situe l'origine des Dibum au Plateau de Babimbi, à « Bouli » près de Yabassi, et au pays bakem près de Nkongsamba. Jean DIHANG, lui-même originaire du pays mbang, a recueilli et traduit en 1969, un récit qui situe l'origine des Mbang dans la région de Yabassi (1).

« Kom Ndik (2) serait l'ancêtre de 5 descendants : Mbang l'aîné, Yabassi, Ndogpenda, Yangom et Yabo. Kom Ndik avait donné à chacun de ses fils, des épouses et des moutons.

(1) J. DIHANG a traduit dans CAMELANG, Bulletin de la Section de Linguistique appliquée de l'Université Fédérale du Cameroun (n° 2, 1969) ce récit de Missongui Mi Nkongo, du village de Ndokomto II.

(2) kom = empoisonné ; ndik = liane.

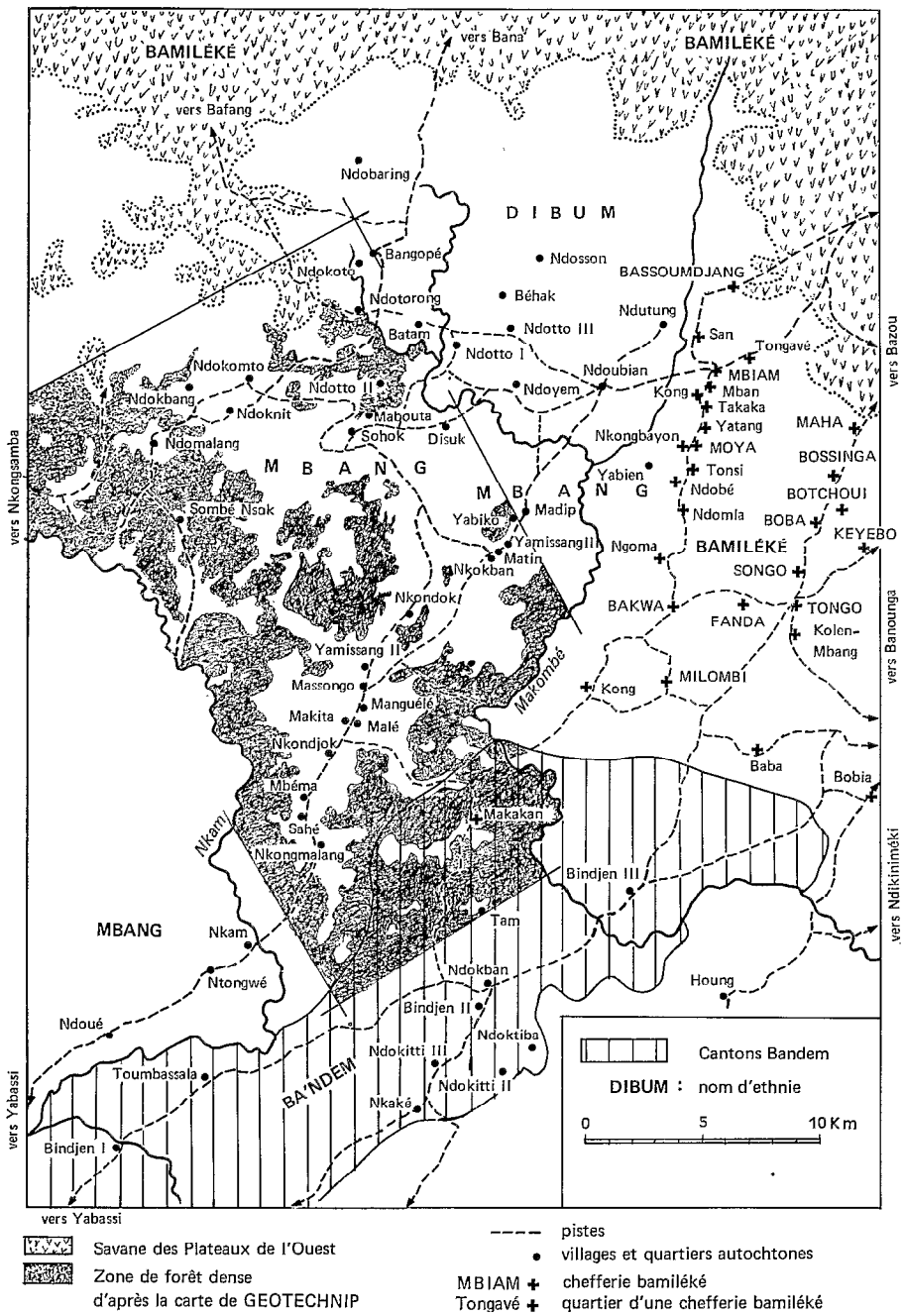

Fig. 3. — Occupation de l'espace par les populations autochtones (région de Nkondjok avant l'opération Yabassi-Bafang). D'après carte I.G.N. au 200 000e.

Des querelles s'élevèrent bientôt entre Mbang et ses autres frères car, lors des cultures agricoles, Mbang négligeait de parquer ses moutons. Un jour qu'il était parti vers la grande mer pour rendre visite à des amis, ses autres frères profitèrent de son absence pour tuer ses moutons. De retour, Mbang se sépare de ses frères. Il part accompagné de sa femme et de son fils Ndoun qui était déjà né. Il suit le cours du Nkam et le remonte jusqu'à sa confluence avec la Makombé. Là, il découvre en provenance de la Makombé, des épluchures de bananes et par ailleurs l'eau semble plus claire. Lorsque Mbang verra de la cendre entraînée par le cours de la Makombé, il aura la certitude que des groupes humains sont installés

dans cette vallée. Il suit alors cette vallée et la remonte jusqu'à sa source, au lieu nommé « lang » près de l'actuel village de Ndotoron. Durant cette longue migration, lui et sa famille se nourrissent de terre rouge et de fruits sauvages. Arrivé à Lang, le groupe migrant est découvert par des chasseurs dibum. Ceux-ci souhaitent faire du nouvel arrivant un captif, mais ce dernier a la ruse de se présenter comme l'avant garde d'un groupe nombreux et menace les chasseurs dibum de représailles : il est chef et des gens le suivent ! ».

Ces quelques renseignements ne sont pas suffisants à eux seuls pour nous donner une histoire du peuplement. Notons seulement qu'ils distinguent les populations Mbang et Dibum, l'installation de ces dernières étant antérieure; et par ailleurs, ils évoquent un lien avec la région de Yabassi qui est confirmé par les études linguistiques : Mbang et Diboum sont inclus dans l'aire basaa (1).

Le peuplement de cette région au XIXe siècle est par contre mieux connu. Il dépend étroitement de la situation économique de l'époque. Nous sommes dans un contexte d'économie de traite où les marchandises européennes débarquées sur la côte entre les mains des « tribus courtières » (2) étaient échangées de groupes en groupes vers l'intérieur sous forme de troc. Sel, fusils, poudre, et pagnes en provenance de la côte, étaient échangés aux frontières de chaque groupe contre des défenses d'ivoire, des esclaves et des noix de palmier. Dans cet ensemble socio-économique, chaque tribu conservait son entière indépendance politique et possédait un territoire délimité d'une façon précise. Le réseau hydrographique très dense du département du Nkam offre d'ailleurs la possibilité d'établir des frontières « naturelles ». Au commerce de traite se superposait un commerce local particulièrement intense entre deux régions écologiquement distinctes et économiquement complémentaires : les plateaux de l'Ouest couverts d'une savane arborée qui est, en maints endroits, organisée en bocage, et les forêts du sud du Cameroun. Descendent des plateaux (en plus des termes d'échange de l'économie de traite, c'est-à-dire des esclaves et des ivoires) des outils en fer (houes pour la culture, couteaux pour le traitement des palmiers à huile, etc.), des poulets, et des produits vivriers (haricots, arachides, etc.); ceci en échange principalement de l'huile de palme car les oléagineux manquent sur les plateaux.

Les populations diboum profitaient directement des échanges économiques avec les chefferies du plateau bamiléké. Ces échanges se faisaient sur des marchés à proximité des frontières, et parfois sous forme de cadeaux que les chefs ou de grands notables bamiléké adressaient à certains chefs de lignage importants de la zone forestière, et réciproquement. Les populations diboum se sont donc massées au bas du plateau bamiléké et ce sont elles qui furent les principales pourvoyeuses des chefferies voisines en huile de palme.

Les populations mbang sont immédiatement plus au sud et doivent transiter par les Diboum pour atteindre les chefferies bamiléké. Par contre, elles ont l'avantage de se situer le long d'une piste de traite importante qui part de Yabassi, passe par Nkondjok, et se dirige, par plusieurs ramifications, vers les Plateaux de l'ouest. Il s'agissait d'un des principaux axes de pénétration des produits de traite de l'époque car les produits empruntaient la voie fluviale du Wouri dont l'embouchure était aux mains des Dwala dont nous avons déjà signalé le rôle prépondérant dans les échanges avec les commerçants européens. Cette voie fluviale était contrôlée à son terminus par les Basaa de Yabassi; et c'est précisément à cet endroit, qui est une rupture de charge puisque les produits ne peuvent remonter ni la Makombé (riv.), ni le Nkam (riv.), qui sont pratiquement des torrents, que l'enjeu fut principal entre les groupes locaux : Ba'Ndêm et Mbang entrèrent en conflit à la fin du XIXe siècle dans leur course pour se rapprocher de Yabassi. Les Mbang effectuèrent une vigoureuse avancée NE-SW et ils avaient atteint la rivière Mahé, à 18 km au nord de Yabassi, lorsque les Allemands établirent le statut quo. Ceci confère au pays mbang un aspect géographique très étiré le long de la piste Nkondjok-Yabassi.

Le peuplement des Ba'Ndêm obéit à la même logique. Eux aussi tendaient vers Yabassi. Par contre ils n'offrirent que peu de résistance dans leur partie septentrionale à la descente de groupes bamiléké en forêt : quelques bousculades eurent lieu et les Ba'Ndêm décrochèrent facilement en échange de cadeaux en femmes, esclaves et ivoire.

La pratique de l'agriculture itinérante ajoute, en plus, un critère pédologique à notre analyse de l'occupation de l'espace par les sociétés autochtones. Par tâtonnement, elle conduisit la plupart des groupes à choisir des sols sur basalte en général plus fertiles que ceux sur socle. Ces sols sur basalte se situaient sur des plateaux de faible dimension : ainsi à Ndomalang, Sohok, Nkokbang Matin, Nkondjok-Sahé, et la région de Bindjen. Ce critère pédologique va d'ailleurs dans le même sens que le premier car les pistes utilisaient les quelques plateaux

(1) Signalons les études récentes de D. BARRETEAU dans le département du Nkam pour l'élaboration de l'Atlas socio-linguistique du Cameroun. Ces études ont traité des langues suivantes : dibúbúm, mbyàm, mí-pà, kwā ?, ndem-lī, bàsàá.

(2) Selon l'expression de H. BRUNSCHWIG, *L'avènement de l'Afrique Noire du XIXe siècle à nos jours*. 1963, Paris, A. Colin.

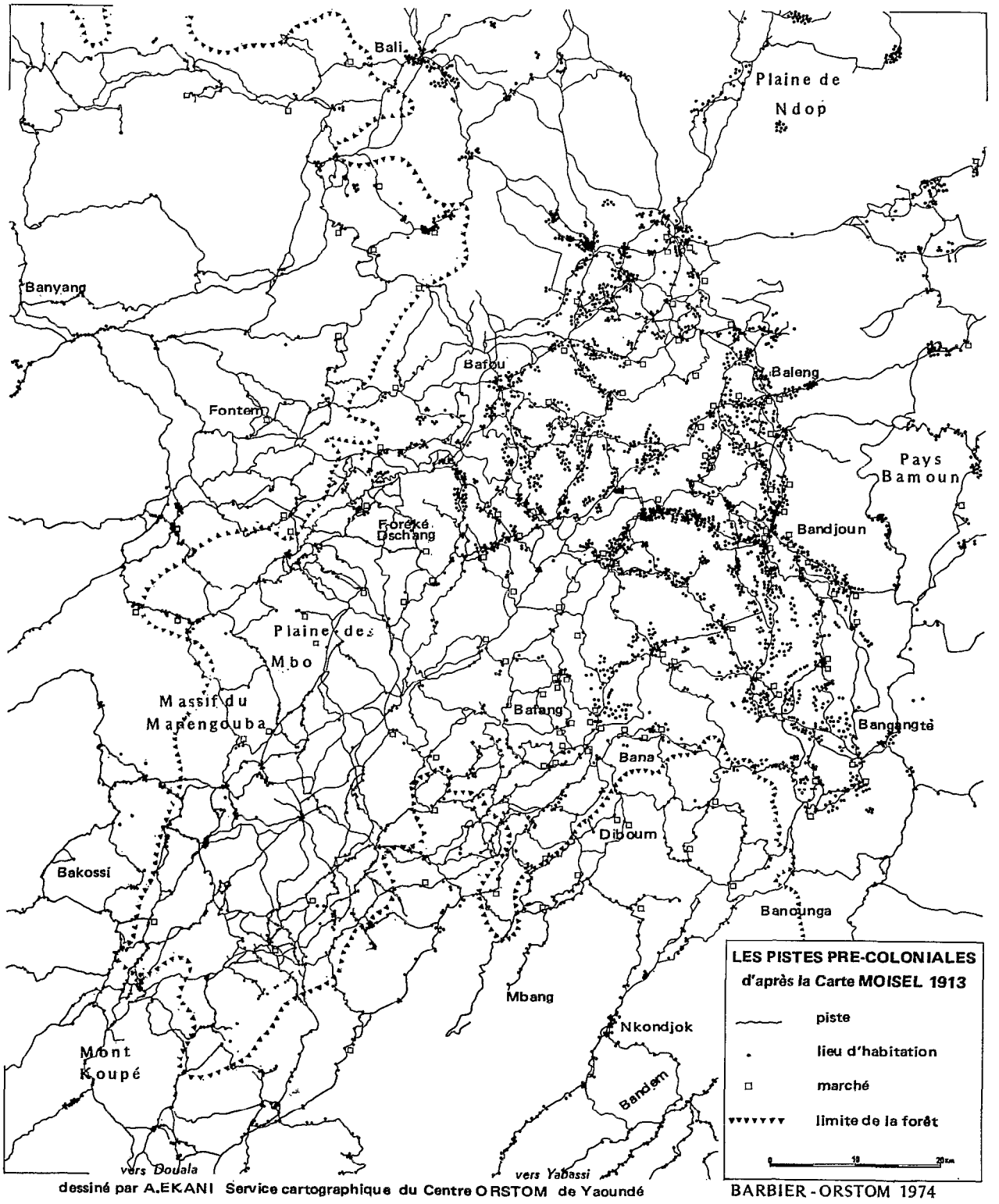

Fig. 4. — Les pistes pré-coloniales. D'après la carte Moisel 1913.

basaltiques de la région pour éviter le relief trop chaotique du socle.

L'administration coloniale trouva donc sur place des sociétés acéphales dont les populations étaient regroupées le long des pistes, sous la forme d'un habitat linéaire échelonné où les chefs de famille, à distance respectable les uns des autres, gardaient jalousement leur autonomie. Elle stabilisa et renforça même cette localisation du peuplement en fonction des pistes, afin d'exercer un contrôle effectif de la population, d'assurer l'entretien des pistes et des gîtes d'étapes, et de trouver de la main-d'œuvre pour les corvées du portage. En l'absence d'une route automobilisable, les administrateurs devaient, en effet, entreprendre une longue marche à pied de plusieurs jours : 2 ou 3 étapes pour atteindre Nkondjok à partir de Yabassi. L'administration coloniale eut désiré de véritables agglomérations, mais un essai de regroupement coercitif avec gardes, mené du 3 au 13 février 1933 n'aboutit qu'à « effrayer » davantage la population. L'administrateur RAYNAUD évoque ainsi la situation du pays diboum en 1940 : « population évoluée et anarchique, chefs sans autorité, habitations déplorables. Les gens se dispersent à la seule annonce d'une tournée administrative, dans les innombrables massifs boisés et accidentés »!

La période coloniale n'entraîna donc pas, au début, de grands déplacements de population. L'administration allemande, puis française se contenta de faire entretenir le réseau des pistes existantes, sans créer d'axe nouveau. Seule la fréquentation plus assidue d'une piste, au détriment d'autres pistes parallèles, pouvait entraîner quelques modifications dans la répartition géographique des populations. C'est ainsi que les Français abandonnèrent la piste par Toumbassala, Bidjen et Makakan, préférant franchir le Nkam entre Benga et Sahé au SW de Nkondjok. Le pays ba'ndêm souffrit à la longue de ce délaissement et ce n'est qu'avec le nouvel axe routier Yabassi-Bafang où est repris en partie l'ancien itinéraire « allemand », que cette région se réarticule avec l'extérieur.

L'ADOPTION DES CULTURES D'EXPORTATION

Du fait de leur relative proximité de la côte et de leur rôle d'intermédiaires par rapport aux populations des plateaux de l'Ouest, les populations autochtones du Nkam (Diboum, Mbang, Ba'Ndêm, etc.) participèrent activement au commerce de traite avant même la colonisation. La première grande spéculation fut d'abord l'huile de palme, non plus seulement pour alimenter les plateaux de l'Ouest (commerce local) mais pour exporter sous forme d'huile de palme et de palmistes vers l'Europe.

La pêche à la baleine dans les mers australes et les oliveraies méditerranéennes n'étaient plus suffisantes pour faire face aux besoins croissants de l'Europe en corps gras. L'huile de palme prit au milieu du XIX[e] siècle une telle importance que H. BRUNSCHWIG (1) n'hésite pas à parler d'une « civilisation » de l'Afrique caractérisée par ce produit :

> « L'Afrique, enfin, avait autre chose à offrir que des produits de luxe, comme l'or, l'ivoire, les bois de teinture. Elle devenait un marché de matière première indispensable... L'huile de palme a été le premier grand produit capable de remplacer l'esclave dans les relations commerciales entre l'Afrique et le monde, le premier qui ne fût pas un luxe et dont la demande persista » (p. 52).
>
> « En 1850... aux boucles du Niger, l'huile de palme attirait autant de commerçants honnêtes que de contrebandiers esclavagistes. Ce qui était neuf, c'était que, pour la première fois de son histoire, l'Afrique Noire devenait fournisseur d'une matière première indispensable, dont les multiples utilisations ne cessèrent d'augmenter la demande en Europe » (p. 50).

La date de 1840 marque un net tournant dans le commerce de traite : l'huile de palme devient plus important que les esclaves (2). L'estuaire du Wouri, dans le prolongement de ceux de la baie du Biafra, connait alors une vive activité car l'arrière pays est riche en palmeraies naturelles.

Cette activité durera jusqu'à la crise économique des années 30 et fera la prospérité de Yabassi. En 1922, le missionnaire NICOD allant s'installer à Yabassi, croise plusieurs embarcations :

> « ... quelques embarcations, venant de Yabassi, massives et lourdes, conduites par des hommes musclés et presque nus, descendent vers la mer des barils d'huile de palme, des sacs de cacao et de palmistes, les principaux produits d'exportation » (3).

En 1930, on recense 17 factories à Yabassi dont 9 sont gérées directement par des Européens. Ces maisons de commerce achètent les produits de l'intérieur, notamment des palmistes, qui leur sont apportés par les indigènes. La concurrence est vive et chaque maison de commerce entretient une

(1) H. BRUNSCHWIG, *op. cit.*
(2) H. BRUNSCHWIG, *op. cit.*, pp. 29-51.
(3) H. NICOD, *Sur les sentiers de l'Afrique Équatoriale.* — S.d., Paris, éd. Société des Missions Évangéliques, p. 117.

pirogue sur le Wouri pour faciliter le passage de la clientèle. L'Administration de son côté entretient 4 pirogues.

A l'exploitation de l'huile de palme qui relève d'une économie de cueillette, s'ajoute une économie de plantations : cacaoyers, hévéas pour le caoutchouc, et bananiers (bananes douces d'exportation). Avant la crise économique des années 30, la région de Yabassi faisait partie, avec le département du Mungo et la région de Buéa, de la zone où se sont installées de grandes plantations européennes (1). Une plantation de cacaoyère fut même ouverte en 1913 à Nkondjok, à 50 km au nord de Yabassi (2). En plus des plantations européennes, se multiplièrent, dès la période allemande, des plantations individuelles autochtones. On retrouve encore aujourd'hui de nombreuses cacaoyères abandonnées tant dans la vallée du Wouri que dans la région de Nkondjok. Vers 1950, le développement de la caféiculture renouvelle l'espoir d'un enrichissement par les cultures d'exportation. Les Mbang et Diboum ont en cela un comportement radicalement différent de celui des populations basaa plus méridionales dont l'économie, restée résolument centrée sur le palmier à huile, a fait dire à J. CHAMPAUD, à propos du village Mom dont il a étudié les structures agraires : « Mom ou le refus de l'agriculture de plantation » (3).

La marginalisation du département du Nkam

Malgré ce départ prometteur, le département du Nkam n'a pas pu développer son économie de plantation. Sa marginalisation par rapport aux nouveaux axes de communication mis en place par l'économie coloniale en est la cause principale. La région de Buéa et le département du Mungo bénéficient, en effet, d'une infrastructure routière et ferroviaire qui draine les produits d'exportation au détriment du département du Nkam dont le relief est jugé trop chaotique. L'accès aux plateaux de l'Ouest se fera dorénavant par le Mungo.

Les planteurs autochtones de la région de Nkondjok continuèrent d'évacuer leurs produits leurs produits à dos d'hommes vers Yabassi, Bafang ou Nkongsamba. Trois jours leur étaient nécessaires. L'encadrement agricole resta quasi-inexistant (4). Des caféiers furent plantés, mais ils ne furent ni espacés régulièrement, ni taillés, ni traités.

Les éléments les plus jeunes tireront la leçon de ce sous-équipement et la décennie 1950-1960 verra une nette accélération de l'émigration. Un quartier « Yabassi » se constitue à Douala. Il s'agit là d'une émigration définitive typique d'un exode rural. En plus la scolarisation précoce de la région par les missionnaires (le 21 avril 1923, le missionnaire Pierre MBOCK s'installe à Moya comme secrétaire-catéchiste du chef de Moya) favorise ces mouvements migratoires. La partie méridionale du département, dont les sols sont plus pauvres et qui ne bénéficie pas des échanges avec les plateaux de l'Ouest, est la plus touchée par cet exode rural.

Cette même région du Nkam fut particulièrement victime des troubles des années 60. Les maquisards qui n'étaient plus en sécurité sur les plateaux, descendirent en forêt, en pays diboum et dans les environs de Moya, pour y installer leurs bases logistiques. Le poste administratif de Nkondjok, qui avait été créé en 1952, fut attaqué. Les villageois subirent le pillage et dûrent payer l'impôt aux maquisards. Lorsque l'armée contre-attaqua, les villageois furent recrutés pour le portage du matériel. Ceci acheva la dégradation démographique et économique de l'arrondissement de Nkondjok.

La renaissance démographique

L'Opération Yabassi-Bafang fut d'abord pour les autochtones, la route et avec elle l'installation d'une infrastructure. « *La route c'est la civilisation* » nous dit un vieux Mbang. Elle apportait en effet avec elle la possibilité d'une évacuation moderne des produits agricoles, l'implantation d'équipements sociaux et administratifs (dispensaires, écoles, postes agricoles, centres administratifs, etc.) lesquels ne seront plus boudés par les fonctionnaires. La route introduisait également le commerce.

La route eût un effet immédiat sur la localisation de l'habitat rural et la taille des exploitations. Deux recensements agricoles successifs, l'un en

(1) En 1930, on dénombrait trois plantations européennes dans la région de Yabassi :

— HEYWARD et ROBINS : 141 ha de part et d'autre du Wouri, dont 50 ha sont exploités en cacaoyers et bananiers. Cette compagnie dispose en outre de plus de 100 ha de palmeraie naturelle.

— JOHN HOLT : 139 ha sur la rive droite, dont 110 ha sont plantés en hévéas.

— LOVET : 20 ha de bananiers et de cacaoyers.

(2) Il s'agit de la plantation Kuntz à Sahé, immédiatement au sud-ouest du centre administratif actuel de Nkondjok.

(3) CHAMPAUD (J.), 1973. — *Mom, terroir basaa.* Paris, O.R.S.T.O.M., coll. *Atlas des structures agraires au sud du Sahara,* n° 9, 59 p.

(4) En 1959, 12.000 caféiers et 4.000 cacaoyers sont distribués par une pépinière crée à Nkondjok, mais cette initiative est tardive.

1966 au moment du lancement de l'opération, l'autre en 1968, permettent de saisir parfaitement cette évolution. Les champs vivriers trop éloignés de la nouvelle route sont délaissés au profit des abords immédiats de celle-ci (1). Ils accompagnent l'habitat qui s'est regroupé linéairement le long de l'axe routier. Avec, apparaissent aussi des plantations de caféiers. Ces déplacements sont si rapides que les premiers plans de délimitation des terroirs des villages de colonisation agricole s'en trouvent perturbés, les autochtones s'étant installés là où les prospections n'avaient trouvé que la brousse! Les responsables de ces recensements agricoles ne cachent pas leur surprise : « *Cela correspond à un sursaut d'énergie de la population autochtone... cette population que l'on croyait irrémédiablement réfractaire à l'effort commence donc à manifester son activité* ».

Cette installation le long de la route s'accompagne d'un accroissement de la superficie cultivée, d'une part, pour faire face aux nouveaux débouchés offerts aux produits vivriers (la route alimente désormais le marché de Bafang, et la main-d'œuvre salariée venue pour le chantier routier ou pour les besoins de l'Opération est nombreuse) (2); d'autre part, parce que l'extension des plantations de caféiers ne se heurte plus au problème du transport de la récolte.

A ces mouvements de population internes s'ajoutent d'autres mouvements d'immigration, en dehors de l'opération de colonisation agricole proprement dit.

— Des ressortissants mbang et diboum, stimulés par le développement actuel de l'arrondissement de Nkondjok, n'hésitent pas à rentrer pour ouvrir une plantation dans leur village d'origine. Ils reviennent souvent du Mungo où ils ont pu observer des plantations bien entretenues. Il s'agit donc là d'un apport dynamique.

— Les populations des petites chefferies bamiléké (Mbiam, Moya, Bakwa, Tongo, etc.), installées au XIX^e siècle à l'est de la Makombé (riv.), se sont réfugiées au centre administratif de Nkondjok lors des troubles des années 60. La route les retient maintenant. Cette population est active et ouvre des plantations entre Nkondjok et la Makombé (riv.). C'est précisément cette immigration qui a mis en échec le projet d'implantation d'un village pionnier à l'est de Nkondjok.

— Des Bamiléké du département voisin du Haut-Nkam, viennent acheter des terrains aux autochtones (3). Le phénomène était encore très limité lors de notre enquête, mais significatif d'une évolution à long terme : l'arrondissement de Nkondjok fait désormais partie des zones où les spéculations économiques sont rentables.

— Le centre administratif de Nkondjok végétait depuis 1952, date de sa création. En 1966/67 sa population atteignait presque 1.500 habitants et se répartissait en de nombreux quartiers ruraux. A cette date Nkondjok bénéficiait déjà de l'immigration des ressortissants bamiléké de l'est de la Makombé (riv.) venus s'y réfugier, et de la présence de nombreux salariés de l'Opération. Le regroupement de la population lors des troubles et l'impact de la route, confère à Nkondjok l'aspect d'une véritable agglomération avec habitat continu. Aujourd'hui, Nkondjok donne l'impression d'un petit centre du Mungo avec ses cases en carabottes (4) qui se recouvrent de tôles, ses nombreuses constructions, l'ambiance de son centre.

Si on tient compte du fait que la plupart des pionniers sont d'origine bamiléké, nous constatons que cette renaissance démographique du Nkam s'effectue avec une population composite. Nous devons donc arrêter, là, notre présentation des populations autochtones (Diboum, Mbang, Ba'Ndêm) afin d'analyser la descente des populations bamiléké dans la zone forestière du Nkam.

---

(1) Le recensement agricole de 1968 note le progrès intervenu depuis l'ouverture de la route : « ... la superficie moyenne de l'exploitation passe de 110 à 157 ares sur la route (de 1966 à 1968), elle diminue de moitié en brousse (110 à 55 ares) ! La petite exploitation de subsistance, souvent inférieure à un demi-hectare, devient la règle le long des pistes piétonnières (57 % en 1968). Cela est dû essentiellement à la diminution de l'effectif de la famille. Les exploitations de plus d'un hectare, 42 % du total en 1966, ne représentent plus aujourd'hui que 14 %.

Le long de la route, le phénomène est inverse : on voit doubler le nombre d'exploitations de plus d'un hectare (38 % en 1966, 72 % en 1968). Cette augmentation étant due d'une part à l'installation des champs vivriers le long de la route sur les défrichements latéraux, et d'autre part aux débouchés que les autochtones ont trouvés pour écouler leurs récoltes auprès des militaires et des pionniers dont les champs n'avaient pas encore produit de récolte ». (P. CAPOT-REY, D. AUDEBERT, R. OWONA, *Opération Yabassi-Bafang. Enquête agricole.* Direction de l'Agriculture, mai-juin 1968, p. 9.

(2) 300 employés en 1969 pour le chantier routier et 418 employés en août 1971 à la SODENKAM pour les besoins de l'opération.

(3) Il y a achat du terrain lorsque celui-ci est déjà défriché. Si c'est la forêt, le nouvel arrivant demande l'autorisation au chef de famille le plus proche et lui verse des cadeaux afin d'entretenir de bonnes relations.

(4) Certains arbres, comme le parasolier, se débitent facilement en planches éclatées appelées localement « carabottes » du nom anglais « carved boards ».

La descente des populations bamiléké dans la zone forestière du Nkam

Les traditions orales que nous avons pu collecter auprès des chefferies bamiléké de la partie méridionale du Plateau (1), évoquent les relations étroites qui se sont très tôt établies entre les populations des plateaux et celles de la zone forestière. Ce furent d'abord des relations agressives qui se traduisaient par des raids des populations de forêt contre des populations récemment installées sur le rebord du plateau et non encore organisées en grandes chefferies. Le rapport de force s'inversa lorsque les chefferies bamiléké se furent consolidées et elles effectuèrent alors une première descente en forêt en conquérant le rebord même du plateau et en y assimilant les populations. C'est le cas par exemple des quartiers « Kotcha » des chefferies Bana, Bandoumkassa, Bakassa et Batcha. A partir de cette situation s'établirent de nombreux échanges forêt-savane.

Deux économies complémentaires

Du fait de la complémentarité agricole de deux milieux naturels distincts, le contact forêt-savane est un lieu d'échanges intenses. En plus de leurs propres volailles et chèvres, les habitants du plateau allaient chercher dans la zone de bocage plus septentrionale d'autres volailles et chèvres pour descendre le tout sur les marchés limitrophes avec les populations forestières, en contrebas du plateau. Ils descendaient en outre des produits vivriers qui ne poussent pas facilement en forêt : maïs, arachides, haricots, etc. Les Bamiléké remontaient, en échange, l'huile de palme, et la diffusait vers la partie septentrionale du plateau handicapée par le manque d'oléagineux. L'emplacement des anciens marchés ne laisse aucun doute sur l'importance de ces tractations puisqu'une ligne continue de ces marchés dessine la limite entre les deux populations.

A ces échanges forêt-savane s'ajoutaient des produits locaux commercialisés sur de longues distances : de la forêt montaient des peaux de léopards, pièces de choix dans les trophées des chefferies bamiléké, de la poudre de padouk utilisée comme enduit corporel rouge, des kolas qui seront acheminées jusqu'au nord du Cameroun, etc. Inversement, les plateaux alimentaient la zone forestière en outils de fer : houes pour l'agriculture, couteaux et perçoirs pour l'exploitation du palmier à huile. Les forgerons du quartier Lum à Babouantou, et ceux de Bangoulap, semblent avoir joué un rôle important pour la région que nous étudions.

Enfin, le commerce de traite superpose à ces échanges locaux un vaste va et vient de produits d'exportation (esclaves et ivoires en provenance des plateaux) et de produits d'importation (fusils, poudre, sel, perles, etc., en provenance de la côte).

Tous ces produits circulent par un réseau dense de pistes dont la carte Moisel de 1913 donne une première image. L'ensemble est orienté du nord-est au sud-ouest vers les estuaires. Les marchés se situent aux frontières de chaque groupe lequel cherche à maintenir et à augmenter son rôle d'intermédiaire par rapport aux autres groupes. Les passages difficiles deviennent des points stratégiques dont le contrôle assure des avantages économiques certains : les gués, les ponts de lianes, les pistes qui descendent le rebord abrupt du plateau, etc. Les chefferies méridionales du pays bamiléké, au contact de la savane et de la forêt, contrôlent, chacune, une ou plusieurs pistes qui les relient à la région de Nkondjok laquelle introduit à l'estuaire du Wouri.

Les chefferies bamiléké installées au XIXe siècle à l'ouest de la Makombé

La pénétration de la forêt par des migrants descendus du plateau illustre, avec pertinence, le contexte économique et politique du XIXe siècle. De Bana à Bangangté, les chefferies du rebord du plateau prennent de l'importance et exercent un contrôle plus autoritaire sur leurs propres populations et les nouveaux immigrants. Face à ce renforcement des pouvoirs centraux, des notables préfèrent parfois s'exiler avec leurs partisans et aller grossir le front pionnier du peuplement. Ils y sont, par ailleurs, souvent poussés par des raids de cavaliers bamoun qui atteignent le Ndé. Or, dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'occupation de l'espace sur le plateau bamiléké est en voie d'achèvement. Par contre, la forêt, entre les vallées de la Makombé et du Ndé, n'offre pratiquement pas de résistance. Les populations Ba'Ndêm regardent maintenant vers la côte, et luttent avec les Banên et les Mbang pour se rapprocher de Yabassi jusqu'où remontent les pirogues des Dwala et des populations de l'estuaire du Wouri. C'est ainsi que les groupes Ba'Ndêm les plus septentrionaux, en contact avec les populations bamiléké descendues des plateaux, cèdent volontiers leurs terrains en échange d'outils en fer, de femmes et d'esclaves.

(1) J.-C. Barbier, *Le peuplement de la partie méridionale du Plateau Bamiléké, l'exemple de la région de Bana*. Communication au Colloque International du C.N.R.S. « Contribution de la Recherche Ethnologique à l'Histoire des Civilisations du Cameroun », 24-28 septembre 1973, Paris.

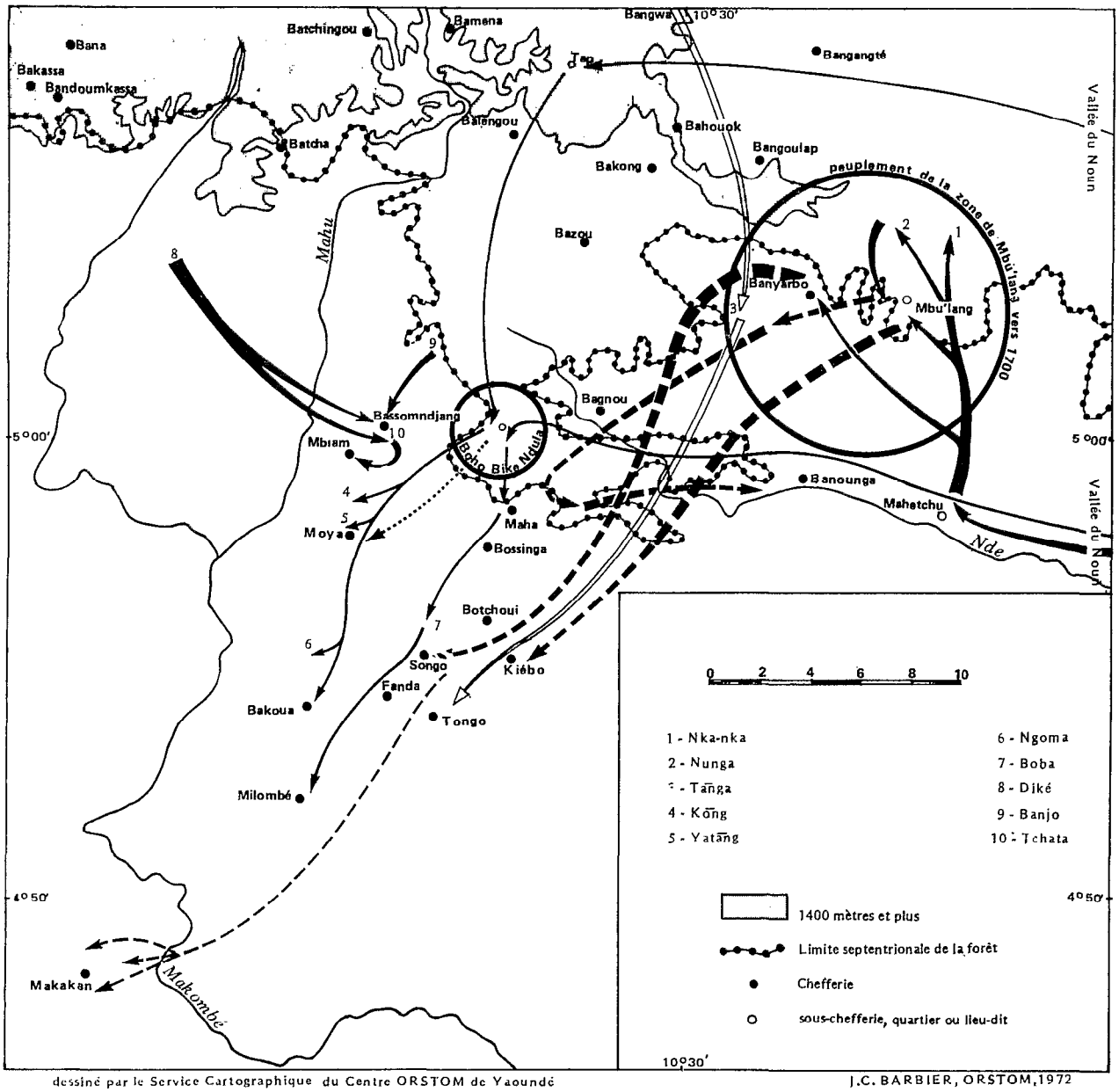

Fig. 5. — Pénétration Bamiléké en forêt au XIXe siècle (dans le département du Nkam).

La forêt, outre l'assurance de pouvoir conserver une grande autonomie politique, propose aussi l'occasion de s'enrichir rapidement par le trafic esclavagiste, la vente de l'huile de palme sur le plateau, et l'exportation des palmistes vers la côte.

Cette descente en forêt aboutit, dans un premier temps, à la multiplication de petites unités politiques — chacune constituée d'un groupe d'immigrants dirigé par un notable lequel, une fois installé, s'arrange avec les autorités voisines pour recevoir le titre de chef. Ces groupes conservent jalousement leur indépendance vis-à-vis des chefferies du plateau, telles que Bazou et Banunga qui ont des visées sur les palmeraies.

Nous avons affaire à un véritable front pionnier de peuplement orienté par les activités les plus spéculatives de l'époque, que sont le trafic esclavagiste et l'exploitation de la palmeraie naturelle.

Les notables et les chefs pratiquent eux mêmes personnellement ces activités. Ainsi cette histoire de Ngantchu, Chef de Bakwa qui, très vieux et aveugle, se mettait au bord de la piste après avoir caché des serviteurs aux alentours. Il interpellait, alors, le passant :

— « Qui es-tu ?
— *C'est moi*
— Qui ça ?
— *C'est moi, un tel*
— As-tu vu Ngantchu ?
— *Non.* »

Cette dernière réponse était fatale au malheureux passant qui n'avait pas su reconnaître son chef sous les traits d'un pauvre aveugle attendant l'aumône!

Ainsi Kolonga qui fonda la chefferie Bakakan, et qu'une chanson populaire présente comme un croque-mitaine pour les enfants désobéissants qui ne veulent pas marcher vite :

« Kolonga sort tôt le matin
Il met son fusil à l'épaule
S'il trouve un enfant, il ramasse seulement
comme l'épervier ramasse les poulets,
et si l'enfant résiste il tape dessus !
S'il trouve un homme, il ramasse seulement.
S'il trouve une femme, il ramasse aussi.
Si tu ne marches pas vite, attention à Kolonga,
car c'est un homme sans pitié.
Si tu ne marches pas vite, cela te regarde:
marche comme tu le fais, et tu verras. »

Et les Bakakan évoquent la gaieté de Kolonga lorsqu'il entendait des bruits de bagarres dans un quartier ennemi. Sa réputation était telle que les habitants de la région le précédaient sur son itinéraire par un appel sonore pour prévenir les passants éventuels : « kôlo kôloho ».

Ces petites chefferies bamiléké installées en forêt grossissaient rapidement car le noyau initial intégrait d'autres groupes lignagers et les esclaves non vendus pouvaient trouver place dans la catégorie des serviteurs, ces derniers étant ensuite installés comme notables une fois leur service accompli auprès du chef. En l'espace d'un demi-siècle, ces groupes bamiléké occupèrent toute la forêt de la vallée du Ndé à celle de la Makombé. Le groupe des Bakakan franchit même la Makombé et s'installa au sud de Nkondjok. Le comportement socio-économique de ces groupes ne se différenciait pas des populations autochtones voisines (Diboum, Mbang, Banen, Ba'ndêm) puisque nous avons vu précédemment qu'ils participaient activement au commerce de traite. Par ailleurs les chefferies restaient de taille restreinte, guère distinctes en volume d'un segment lignager. Seule l'organisation sociale différait suffisamment pour avoir attiré l'attention des premiers visiteurs européens. Ainsi le témoignage du premier missionnaire à avoir franchi la Makombé :

« Quand nous y pénétrâmes pour la première fois, nous eûmes tout de suite l'impression de nous trouver dans une société mieux organisée que celle des tribus dont nous venions de parler (1) et paraissant avoir gardé une empreinte plus profonde des coutumes ancestrales. Les chefs, autoritaires, habitent des agglomérations de hautes cases protégées par des palissades. Ils ont de grands harems. On rencontre là des maisons affectées aux sociétés secrètes, des hommes et des femmes portant de longues chevelures grasses, des individus dont le visage est caché par une cagoule » (2).

Cette immigration bamiléké en forêt se fait en tâche d'huile avec une occupation continue de l'espace. Les Ba'Ndêm qui étaient les occupants de cette région se retirent progressivement en échangeant leurs terres et leurs palmeraies contre des femmes, des esclaves et des outils de fer. Il ne s'agit donc nullement d'une intrusion brutale. Ce mode d'occupation de l'espace délimite des frontières entre les groupes, frontières qui sont jalousement gardées comme en témoigne l'incident qui opposa le Chef administratif du Canton Mbang et le Chef de Moya en 1933 à propos du quartier Yabien qui était un enclos mbang à l'est de la Makombé, et que le Chef de Moya voulait accaparer en invoquant les nouvelles limites départementales qui empruntaient la vallée de la Makombé. Les groupes ethniques restaient donc juxtaposés et les échanges se faisaient de groupe à groupe, souvent sur des marchés localisés aux frontières.

Il n'en est plus de même aujourd'hui où les groupes sont imbriqués les uns les autres dans un même espace régional.

Un ensemble régional pluri-ethnique

Au début du xx^{e} siècle, les pays dibum et mbang subissent donc une pression démographique directe de la part des populations bamiléké. Nous venons de voir que les groupes bamiléké avaient atteint la vallée de la Makombé qu'un élément avait même franchi. Au nord du pays dibum, nous avons la

(1) L'auteur avait parlé précédemment des Basaa, Badjop, Minié, Banên et Dibum. La différence qu'il note est celle qui existe entre une société centralisée en chefferies (Bamiléké) et une société lignagère et acéphale (Basaa).

(2) Henri Nicod, *La vie mystérieuse de l'Afrique Noire*, 1943, éd. Payot-Lausanne, p. 20.

même situation, à savoir la descente en forêt de populations bamiléké. Celles-ci s'inscrivent aujourd'hui dans l'arrondissement du « Petit Diboum » sous la forme d'une mosaïque de petites chefferies : Fondjanti, Bakambé, Fopouanga, Komako, Bagouaka, Bapouaté, Mboma, Kounov, Baboutcha Fongam, Balouk et Makouk dans la vallée même du Nkam. On peut penser que si le département du Nkam n'avait pas été marginalisé comme il l'a été par le nouveau réseau de voies de communication, bref s'il n'avait pas été desservi par son relief chaotique, c'est sur son territoire et non dans la région voisine du Mungo que se serait effectuée l'expansion bamiléké. L'absence d'axe routier ôtait tout intérêt à une éventuelle immigration et seuls quelques commerçants bamiléké se fixèrent à Nkondjok lorsque s'ouvrit le centre administratif, en 1952.

L'axe routier Bafan-Yabassi, en même temps qu'il désenclavait le département du Nkam, l'ouvrait à l'immigration bamiléké. Celle-ci aurait d'ailleurs pu se réaliser spontanément, sans encadrement technique particulier, du simple jeu des spéculations économiques des Bamiléké et des autochtones. Nous savons qu'il n'en fut pas ainsi car les pouvoirs publics voulurent contrôler de près ce processus et l'immigration fut dirigée.

Le résultat en a été une ingérence directe, en plein cœur du pays mbang. L'application de la loi domaniale de 1963 permet de considérer comme faisant partie du Patrimoine National Collectif tous les terrains non utilisés par les populations autochtones (1). Dans le cas de l'Opération Yabassi-Bafang, on délimita en fait de véritables réserves autochtones réduites aux seuls terrains cultivés ou en friche, répétant ainsi quelques dizaines d'années plus tard la même situation qu'il y eut dans le Mungo lorsque l'administration voulut encourager les mouvements d'immigration.

Le plan directeur de l'Opération visa d'emblée une occupation maximum du périmètre de mise en valeur et les terroirs des nouveaux villages englobèrent d'anciennes cacaoyères abandonnées mais sur lesquelles continuaient à s'exercer des droits fonciers car la forêt appartient ici à celui qui la défriche, ainsi que des palmeraies naturelles. Les travaux de délimitation avaient, en effet, été réalisés en bureaux à partir d'un fond topographique et d'une couverture de photographies aériennes, sans avoir été précédés par une étude suffisante de l'économie des villages mbang.

Les premiers contacts au niveau des chefs de village furent cependant positifs car ces derniers voyaient dans les « pionniers » de nouveaux habitants susceptibles de gonfler la taille de leurs villages et donc indirectement leurs indemnités de collecteurs d'impôts. Les chefs de villages s'aperçurent très vite que les nouveaux arrivants échappaient entièrement à leur contrôle. Les conflits fonciers provoqués par une délimitation trop restreinte des « réserves autochtones » détériorèrent rapidement la situation (2). Les responsables de l'opération dûrent même supprimer des villages qui avaient été initialement prévus par le plan directeur. Dès le début se posa donc le problème des relations interethniques du fait même du caractère directif de la colonisation agricole, et de la méconnaissance du type de relation qui présidait aux échanges commerciaux entre ces populations à une époque antérieure.

A cette ingérence foncière s'ajoute un encadrement technique et des équipements socio-culturels au service des pionniers et dont ceux-ci sont les premiers bénéficiaires. Ceci ne peut que provoquer une jalousie des villageois autochtones. Certes les équipements mis en place pour l'opération profitent à tous : les dispensaires et les écoles reçoivent les autochtones au même titre que les pionniers, mais ceux-ci — outre l'aide directe qui leur est accordée du fait de leur engagement dans l'opération — profitent de leurs relations directes avec l'encadrement et apparaissent privilégiés :

— un moniteur agricole se trouve dans chaque village pionnier, alors que deux moniteurs seulement s'occupent de l'ensemble du canton mbang ;

— la SODENKAM distribue volontiers des plants aux autochtones... lorsque les pionniers ont déjà été servis. Or

(1) L'article 3 du décret-loi n° 63-2 du 9 janvier 1963 définit les terrains coutumiers qui ne peuvent pas être inclus dans le Patrimoine Collectif National : « sont considérés comme en la possession des individus ou collectivités :

1° les superficies qu'elles occupent effectivement et conformément à la coutume (constructions, cultures, etc.) et celles nécessaires à la pratique de la jachère et des pâturages ;

2° les superficies jugées indispensables à une extension ultérieure des cultures pour tenir compte de l'augmentation de la population et des possibilités de mise en valeur.

Le mode de détermination de ces superficies sera fixé par décret. Le terme de collectivité coutumière désigne un ensemble de personnes réunies par des liens de parenté, adoption ou association et qui vivent ensemble sur un même territoire ». L'art. 27 de la présente loi stipule que « les collectivités gardent sur l'ensemble de ces terres leurs droits d'usage traditionnels (chasse, cueillette, parc, parcours, etc.) tant que l'exercice de ces droits n'est pas incompatible avec la destination que leur aura donnée l'État ».

(2) Ces conflits prennent de l'ampleur au niveau symbolique même si à l'origine les biens économiques, qui font l'enjeu du litige, sont de peu de valeur ; la terre dans la région de Nkondjok n'a pas encore acquis une véritable valeur marchande.

les pépinières ne couvrent pas toujours les besoins des seuls pionniers ;

— les programmes d'animation sanitaire se limitent aux villages pionniers ;

— les premières années de l'Opération, les camions de la SODENKAM s'arrêtaient volontiers pour prendre au passage des pionniers qui voulaient se rendre à Nkondjok, Sohok, ou Bafang.

Ces quelques exemples, parmi bien d'autres, suffisent à expliquer qu'une telle comparaison quotidienne avec les pionniers ait fait naître chez les autochtones une frustration relative. Certes, la SODENKAM ne reçoit pas de budget complémentaire pour s'occuper de l'équipement de tout l'arrondissement de Nkondjok et il serait injuste de lui faire grief d'une telle situation, mais c'est tout le problème de l'articulation d'une opération de développement avec les services techniques existants dans une unité administrative qui se trouve ainsi posé.

Le recensement agricole de 1968 débouchait déjà sur un tel problème :

« Malgré les efforts de la SCET-Coopération qui apporte son assistance technique aux familles autochtones dès que celles-ci en manifestent le désir, on risque de voir se creuser un fossé entre les populations autochtones sous-encadrées et les villages pionniers qui ont chacun leur moniteur. Deux ethnies différentes, l'une d'un niveau de vie plus élevé que l'autre et vivant côte à côte, voilà les conditions idéales pour aboutir à des frictions qui pourraient être graves. Il faut associer dans toute la mesure du possible les autochtones à toutes les innovations techniques et ne pas attendre que les M'bangs sollicitent une aide, un conseil » (1).

Et les auteurs de ce recensement souhaitaient que des ressources financières supplémentaires soient dégagées afin que l'opération contribue à la promotion des populations autochtones.

Jusqu'à présent, la politique de l'Opération vis-à-vis des sociétés autochtones a été résolument intégrationniste : les autochtones sont invités à regrouper leur habitat dispersé en village et à s'inscrire comme pionniers, et ceux qui sont proches d'un village pionnier à s'y intégrer. En fait, une telle proposition n'a reçu d'écho que chez les jeunes revenus de ville et qui souhaitent, eux-aussi, bénéficier de l'aide de l'État pour le démarrage de leur plantation. Trois villages de jeunes autochtones ont été ainsi installés (2). Cette intégration des jeunes autochtones dans la société pionnière se fait avec l'autorisation des vieux : c'est pour eux le moyen de faire venir la piste carrossable et de bénéficier de la proximité d'équipements sociaux. Elle se fait aussi sur les conseils des membres de la famille devenus fonctionnaires et citadins et qui voient dans les conditions d'aide offertes par l'opération, le moyen d'installer à peu de frais un jeune frère cadet.

Une telle politique intégrationniste pose aux sociétés autochtones une alternative qui ressemble à un ultimatum : rester dans une situation marginale où accepter la présence d'un village pionnier proche, ce qui entraîne le départ des jeunes comme pionniers. Ceux-ci sont certes satisfaits de bénéficier de l'aide de l'État pour la mise en valeur d'une plantation, mais c'est au prix d'un éclatement de leur propre société et de la disparition de son originalité économique. On voit mal en effet comment des adultes, ayant déjà une plantation et une palmeraie, et un statut social dans leur société traditionnelle, pourraient se faire pionniers : Dans l'immédiat cet apport autochtone entre dans les bilans des campagnes de recrutement et laisse à penser qu'un effort est fait en faveur des autochtones. Cependant, cette politique intégrationniste supprime toute possibilité d'établir une complémentarité économique entre immigrés et autochtones. Or cette notion de complémentarité économique entre groupes sociaux distincts mais résidant sur un même territoire, nous apparait comme le début d'une économie plus complexe où les échanges locaux se multiplient et où les activités économiques se diversifient.

Le développement d'une telle complémentarité économique exigerait la création d'un réseau de pistes secondaires carrossables, un encadrement agricole renforcé des populations autochtones, et l'organisation des circuits commerciaux.

En fait, cette complémentarité économique est vécue quotidiennement et donne lieu à des initiatives individuelles, mais elle n'est pas reprise au niveau des pouvoirs publics dans un plan de développement régional. Les autochtones peuvent apporter sur les marchés locaux de l'huile et des produits vivriers. Les pionniers quant à eux arrivent avec un savoir-faire technique acquis lors de séjours antérieurs dans les petits centres urbains du Mungo ou à Douala : on trouve parmi eux des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des matelassiers, des cordonniers, des coiffeurs, des réparateurs de vélo, des couturièr(e)s, etc. Certains autochtones qui veulent consolider leur statut social de planteurs aisés, n'hésitent pas à faire appel à ce savoir faire technique

(1) P. CAPOT-REY, D. AUDEBERT, R. OWONA, *Opération Yabassi-Bafang, enquête agricole.* Direction de l'Agriculture, mai-juin 1968, p. 41.

(2) Les villages de Ndoktiba, de Madip et de Tam.

des pionniers pour améliorer leur habitat. En plus de ces activités artisanales, les pionniers ouvrent des boutiques de commerce et des débits de boisson, puis investissent dans les moyens de transport.

Les rivalités entre groupes ethniques se situent également à un niveau politique. Comme dans les autres zones où s'effectue une immigration bamiléké massive, les populations autochtones conservent — même si elles sont minoritaires — la « chefferie » administrative du canton (nous disons chefferie administrative car il ne s'agit nullement d'une institution traditionnelle, mais d'une création pour les besoins de l'administration coloniale puis actuelle). Elles cherchent aussi à conserver la présidence des organes locaux du parti politique. Or cette institution politique est relativement ouverte et la compétition dans ce cadre là peut s'avérer vive. Par ailleurs, des pressions en termes ethniques s'exercent sur l'administration lors de la nomination des cadres de l'opération.

L'Opération Yabassi-Bafang a donc eu pour effet de rétablir les relations entre deux ensembles ethniques, après une phase historique où elles s'étaient estompées. Cette mise en relation s'est faite dans un contexte de colonisation agricole dirigée et la situation a donc été imposée aux populations autochtones, ce qui modifie radicalement le mode de relation inter-ethniques qui présidait aux XIX^e siècle où les groupes entretenaient des rapports relativement égalitaires et acceptés de part et d'autre.

Désenclavées et confrontées de nouveau à des groupes ethniques voisins, les populations autochtones vont en quelque sorte renouer avec une histoire où elles pouvaient avoir des initiatives économiques. Il en est de même des populations bamiléké déjà immigrées en forêt ou désirant le faire. On peut s'attendre à ce que cette reprise de l'histoire, accélérée par l'impact d'une opération de développement, induise des changements notables à l'intérieur même des sociétés concernées.

Continuité historique et changements sociaux

La cohésion sociale des sociétés autochtones, avant le lancement de l'opération, n'était pas exempte d'inégalités. En plus des différenciations entre aînés et cadets, hommes et femmes, inhérentes à toutes les sociétés acéphales et lignagères, le contexte de traite avait déjà introduit la possibilité d'une certaine promotion par enrichissement : capitalisation de femmes et possession d'une main-d'œuvre servile. C'est ainsi que la société mbang distingue l'homme libre *(kwènza)* du captif acheté *(m'yong)* et du fils d'esclave *(mbiahi)*. L'agriculture de plantation dont nous avons dit qu'elle fut adoptée dès le début de la colonisation, donne à certains le statut de « planteur ». L'encadrement agricole souligne d'ailleurs la pertinence de cette réussite économique en désignant dans chaque village un « chef planteur ». Les chefs de famille les plus riches n'hésitent pas à construire un habitat moderne. L'organisation administrative et politique distribue par ailleurs des titres qui sanctionnent en fait l'apparition de leaders locaux : « chefferie administrative » du village, présidence du comité de Base U.N.C., direction du groupe auto-défense (milice du village formée pour résister aux attaques des maquisards). Il semble donc que le contrôle social laisse possible une certaine promotion individuelle, et soit moins étouffant que dans d'autres régions du pays basaa. Il convient de préciser cependant qu'aucun leader ne peut s'affirmer indépendamment de l'accord des autres chefs de famille, et que la moindre initiative publique exige la réunion préalable de tous. L'individualisation des ménages n'est somme toute que très relative. C'est plus un procès en cours qu'un résultat acquis. Il n'empêche que l'opération, en sollicitant la participation d'autochtones à titre individuel, encourage une telle tendance.

D'autre part, l'irruption en plein cœur du pays mbang, d'une colonisation agricole dirigée, a imposé aux autochtones des rapports d'extériorité déterminants. De là, une valorisation du rôle administratif du chef de canton puisque c'est ce dernier qui a été chargé de transmettre aux responsables de l'opération et aux autorités administratives locales, les revendications des autochtones.

Naguère, en pays mbang, le pouvoir cantonal — pure création de l'administration coloniale allemande puis française — revêtit une importance considérable en la personne de Long Mayouk. Ce dernier « règna » véritablement de 1917 à 1954. Le canton mbang était, à cette époque, loin du réseau routier et l'administration coloniale s'appuya sur la personnalité autoritaire de Long Mayouk, ancien agent d'exécution sous l'administration allemande, pour collecter les impôts et imposer ses ordres. Long Mayouk bénéficia pendant de nombreuses années de cette administration indirecte et ce n'est qu'après l'installation d'un centre administratif à Nkondjok en 1952, qu'il ne fut plus jugé indispensable, d'où sa destitution en 1954.

L'actuel chef de canton hérite donc d'un rôle important, d'une autorité qui s'est constituée au-dessus de l'organisation clanique de la société mbang. Lorsqu'on interroge les Mbang sur leur histoire, c'est principalement de Long Mayouk qu'ils parlent, avec crainte, mais aussi avec fierté. Il serait donc erroné de traiter la chefferie de canton en terme d'artificialité, bien qu'à son point de départ ce fut une structure purement administrative. Le pouvoir cantonal est devenu une réalité pour les

Mbang et ils l'utilisent actuellement face à l'Opération. Cette acceptation de la chefferie de canton n'est d'ailleurs pas exclusive d'une très grande autonomie des divers groupes claniques et villageois. L'autorité du chef de canton est acceptée pour son utilité et reste dépendante de la personnalité de son détenteur et du soutien que lui accorde l'Administration.

Certes on ne saurait parler de véritable mutation sociale pour les sociétés autochtones affectées par l'Opération Yabassi-Bafang; il s'agit néanmoins de l'accélération d'une évolution amorcée par l'économie de traite, puis l'économie de plantation mise en place par les Allemands. Ces sociétés autochtones entrent désormais dans un ensemble interethnique régional, reproduisant ainsi, quelques décennies plus tard, la même situation que celle du département voisin du Mungo où l'immigration bamiléké commença très tôt vers les années vingt; mais elles s'y inscrivent avec de fortes tensions internes : entre les réussites économiques et sociales à caractère individuel; entre une nécessaire représentation collective au niveau cantonnal, face aux initiatives étatiques et para-étatiques, et la jalousie égalitaire des segments d'une société traditionnellement acéphale.

Du côté des immigrés bamiléké on peut s'attendre à d'importants changements sociaux puisque le terme même de colonisation agricole implique la notion de changement. Pour J. P. Raison (1) cette notion est un critère plus important que la seule occupation de « terres neuves ». La translation géographique dans l'espace (la colonisation est la mise en valeur de terres par des paysans qui ont quitté leur pays d'origine avec l'intention de s'installer définitivement dans une région nouvelle pour eux) s'accompagne en effet d'une rupture écologique et donc d'une modification du système de culture et des techniques agricoles (terres plus riches, ou du moins espaces disponibles plus vastes d'où possibilité de cultures extensives et des cultures d'exportation, conditions climatiques nouvelles, etc.). Changement géographique qui est aussi sociologique : originalité agronomique et sociale des communautés d'immigrés qui ont conscience de former une nouvelle entité distincte des autres groupes précédemment installés : « Le groupe pionnier doit être en état, sinon de conflit, du moins de contestation ou de dialogue avec les anciens occupants; il ne peut pas par définition leur être soumis » (J. P. Raison). Le terme colonisation exclut donc à priori, les individus qui se fondent dans une masse d'autochtones. Est exclue aussi la mise en valeur par essaimage de la population d'anciens villages qui, à la suite d'une augmentation démographique, occupe la partie négligée du terroir ou un no-man'sland les séparant des populations voisines. Tout mouvement de colonisation exige un volume minimum d'au moins 500 habitants (2) pour être assuré d'une stabilité démographique et de ne pas être rapidement assimilé par les populations environnantes. Une zone de colonisation n'est donc pas une simple extension en superficie de l'aire d'habitat traditionnel, il n'est pas non plus la simple reproduction sous d'autres cieux de l'économie de la zone de départ. Elle acquiert après les années d'installation, une véritable autonomie et une originalité par rapport à la zone de départ et par rapport aux autres populations environnantes comme c'est le cas pour nos villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang. Finalement J. P. Raison propose une définition où les approches géographiques et sociologiques se complètent mutuellement :

« L'occupation nouvelle de terres vierges ou reconstituées par un long repos, à l'occasion d'un déplacement de population d'ampleur variable, provoquant la formation de groupes sociaux nouveaux ; le déplacement considéré peut être parfois faible, voire très faible, ou n'affecter qu'une fraction minoritaire de la population, pour peu que le phénomène migratoire s'accompagne d'une révolution dans le mode d'utilisation du sol et d'une altération profonde de l'organisation sociale traditionnelle » (3).

La colonisation s'accompagne donc d'un changement économique et de nouveaux rapports sociaux.

Entre le plateau d'où sont originaires les immigrés bamiléké et la forêt où ils s'installent, il y a effectivement rupture écologique :

— Le colon bamiléké délaisse la savane anthropique du plateau pour une forêt relativement dense — forêt qu'il faut défricher en abattant des arbres de grosse taille avant de pouvoir construire une case, de cultiver un premier champ, et de commencer la mise en valeur d'une plantation.

— Il délaisse un plateau au climat réputé salubre par son altitude (plus de 1 200 m). Les épidémies en sont raréfiées, les statistiques sanitaires indiquent moins de parasites pour l'homme, et le petit élevage (volailles, ovins et porcins) de même que les bovins se développent dans de bonnes conditions. Par

(1) J.-P. Raison, *La colonisation des terres neuves tropicales. In* Études rurales n° 31, juillet-septembre 1968. Ce texte représente une première synthèse des travaux menés par plusieurs géographes de l'O.R.S.T.O.M. sur le thème : colonisation des terres neuves.

(2) J.-P. Raison avance cette norme en citant Sutter et Tabah.

(3) A noter que l'auteur, en introduisant l'idée d'un changement radical écarte les simples actions de vulgarisation agricole.

contre, dans la zone d'immigration, les épidémies ravagent le petit élevage — y compris dans la ferme expérimentale (1); et le porc qui a le malheur de descendre la « falaise » au bout d'une corde pour entrer en forêt, voit son espérance de vie subitement réduite à moins de 6 mois!

— Le climat est très humide (2.937 mm par an), cependant la saison sèche est particulièrement accentuée de décembre à mars. L'effet est immédiat sur les sols sur socle, peu profonds, et les réserves d'eau s'épuisent rapidement. Les caféiers plantés sur le sommet des collines en souffrent. Par ailleurs les cours d'eau et les sources tarissent, ce qui pose le problème de l'alimentation en eau des villages.

— En dehors de quelques tâches basaltiques, les sols sont en général nettement moins bons qu'en pays bamiléké ou que dans le Mungo, d'où une frustration relative ressentie vivement par le pionnier. Les sols sur socle sont de qualité médiocre : les cultures vivrières (banane plantain, taro, macabo, etc) sont sujettes à une nette baisse de rendement dès la deuxième année et ceci malgré la couche d'humus de la forêt défrichée. Les sols sur basalte sont plus rares et en partie occupés par les autochtones. Les vallées aux versants abruptes et au lit rocailleux n'offrent pas de bonnes conditions pour la riziculture de marécage et le palmier raphia.

— La faune de la forêt ne laisse pas le nouvel arrivant bénéficier pleinement des prémices de ses récoltes : les singes déterrent les tubercules, les serpents s'infiltrent dans les poulaillers, les oiseaux rapaces plongent sur les poussins lorsque l'aire villageoise est suffisamment dégagée; les premières plantations ont même été visitées par des éléphants. Le repos des pionniers est troublé la nuit par des moustiques et des processions de fourmis, tant que la forêt reste encore proche des premières cases construites.

Cette dure confrontation avec la forêt eut l'occasion d'être exprimée publiquement par un pionnier, dans un discours adressé au Président de la République, le 10 avril 1968, lors de l'inauguration de l'Opération : « Quand nous sommes arrivés pour la première fois dans cette zone, nous étions vraiment effrayés par la forêt. Maintenant, cette forêt qui nous effrayait commence à fuir devant nous ».

Dans ces conditions, il ne saurait être question pour les pionniers de reproduire le bocage bamiléké. Ce dernier n'est en effet apparu que dans des conditions très précises : sols fertiles sur basalte autorisant la pratique d'une agriculture sur place — non itinérante — et avec cultures intensives, pression démographique suffisante pour « humaniser » entièrement le paysage, dispersion de l'habitat facilitant une exploitation maximum du terroir, possibilité de développer l'élevage, etc. Par contre, en forêt, l'espace n'est plus une contrainte et les pionniers n'ont pas manqué à la règle qui consiste à abandonner toute pratique intensive — coûteuse en main-d'œuvre — chaque fois qu'un desserrement est possible (2). Mieux, alors que sur le plateau le Bamiléké est un paysan acharné pour reprendre l'expression de P. Gourou, en forêt il devient planteur de café et de cacao. La différence est importante au niveau des stratégies économiques mises en œuvre. Le paysan pratique toutes les activités agricoles et artisanales susceptibles de répondre à ses besoins familiaux. Il vend sur le marché quelques surplus pour acquérir d'autres biens en contrepartie et de l'argent pour faire face entre autres à des contraintes externes. Le planteur quant à lui, concentre son travail sur les produits d'exportation et réduit ses champs vivriers aux strictes besoins de sa famille. Il produit essentiellement pour vendre sur le marché, et à la limite se procure auprès d'autres agents économiques des biens de consommation complémentaires (compléments vivriers, objets artisanaux, etc.). Il entre de plein pied dans l'économie de marché et accepte les principe d'une division du travail. Il tend aussi à abandonner le mode de faire valoir direct pour utiliser de plus en plus de la main-d'œuvre salariée. L'argent entre alors dans le processus de la production et n'est plus seulement un intermédiaire pour la consommation.

Dans le pays bamiléké lui-même, seuls quelques chefs et grands notables possèdent suffisamment de terres pour devenir sur place des planteurs. La plupart des autres chefs de ménage, y compris des héritiers, doivent émigrer pour acquérir ce statut. C'est ce que firent précisément bon nombre d'entre eux devenus pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang.

Sous cet angle là, la colonisation agricole bamiléké aboutit à une nouvelle orientation de l'entreprise économique. Par ailleurs, elle se fait hors du contrôle social direct de la hiérarchie traditionnelle.

(1) C.A.T. (Centre d'Appui Technique), implanté à Nkondjok pour soutenir les progrès agronomiques de l'Opération. L'épidémie dont nous faisons allusion, a vidé les poulaillers au début de la saison des pluies 1971.

(2) Par exemple au Nord du Cameroun où les populations des Monts Mandara qui descendent en plaine, abandonnent les pratiques intensives. Cf. Jean Boutrais, *La colonisation des plaines par les montagnards au Nord-Cameroun (Monts Mandara)*. Coll. Travaux et Documents, n° 24, éd. O.R.S.T.O.M., Paris, 1973, 277 p.

En fait, la comparaison directe entre zone de départ de l'émigration et lieu d'immigration se révèle par trop statique. Nous avons déjà constaté précédemment que l'ensemble du plateau bamiléké était orienté par l'économie de traite et que celle-ci avait été suffisamment décisive — entre autres causes — pour déclancher une première immigration en forêt. Les sociétés bamiléké du XIXe siècle n'étaient donc plus à 100 % des communautés paysannes vivant en auto-consommation.

On peut même dire que de nombreux notables du rebord du plateau étaient déjà à cette époque plus commerçants qu'agriculteurs, c'est-à-dire préoccupés essentiellement par les transactions sur les marchés limitrophes à la zone forestière; les femmes assumant la plupart des activités agricoles, du moins celles les plus consommatrices de temps.

L'exemple des groupes bamiléké immigrés en forêt au XIXe siècle montre avec pertinence que la civilisation bamiléké, bien qu'ayant été transformatrice d'un milieu écologique précis, les plateaux de l'ouest du Cameroun, n'est pas liée « éternellement » à ce milieu. Le XXe siècle a prouvé que les Bamiléké ont été aussi à l'aise en forêt et dans les centres urbains qu'ils l'étaient sur ces plateaux. La comparaison doit donc s'établir à notre avis au niveau des stratégies déployées par les acteurs sociaux et de l'élaboration des nouvelles structures sociales.

Or à ce niveau, l'analyse peut se conduire en termes de continuité.

L'économie de plantation offre en effet des possibilités de promotion économique comme naguère le trafic des esclaves et des ivoires, et le commerce de l'huile. Certes cette économie de plantation implique un déplacement en zone forestière, mais les structures sociales bamiléké acceptent fort bien la scission d'un individu ou d'un groupe hors du territoire d'une chefferie. Cette tolérance a été effectivement utilisée de tout temps par les éléments non héritiers d'un titre de notabilité et qui, par le biais d'une réussite économique, essaient d'en acquérir un. La réussite économique facilite l'accès aux épouses et donc la fondation d'un lignage selon le principe de la filiation patrilinéaire. Elle permet d'autre part une affirmation sociale sous la forme de multiples services rendus à la communauté et de cadeaux au chef et aux grands notables. La réussite économique dans les sociétés bamiléké est donc directement traduisible en prestige sociale et en pouvoir politique. On comprend alors que des éléments ambitieux s'installent dans les zones les plus ouvertes aux spéculations économiques (espaces disponibles avec possibilité de transactions commerciales fructueuses, etc.) et où le jeu politique n'est pas encore enfermé par le contrôle des grandes chefferies. D'où, ces zones d'immigration qui sont de véritables fronts pionniers et où la structuration en chefferies est en voie de se faire. La descente de groupes bamiléké au XIXe siècle dans la zone forestière de la partie septentrionale du département du Nkam est un exemple typique de ce processus. Les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, prenant la relève des petits centres urbains du Mungo, procèdent de la même dynamique.

Évidemment nous avons à faire à des villages et non à des chefferies. L'administration coloniale, puis actuelle, ne saurait en effet autoriser la création de nouvelles chefferies traditionnelles, le village étant désormais considéré comme un simple rouage administratif, tout à fait laïc, et situé à la base d'un organigramme pyramidal. Néanmoins, cette forme extérieure imposée par le contexte politique actuel, ne doit pas nous empêcher de prendre en considération les dynamismes sociaux qui opèrent à l'intérieur de ces communautés et qui, eux, peuvent très bien s'inspirer de modèles traditionnels.

Les promoteurs de l'Opération Yabassi-Bafang ont mis à la tête de chaque village pionnier un organe collectif, le comité de direction du village, afin d'éviter les inconvénients de la nomination d'un chef administratif de village : « Ce nouveau chef pourra devenir vite orgueilleux, impéraliste, exploiteur et rival du chef coutumier autochtone. Nous préconisons donc un système démocratique d'administration du village par la constitution dans chaque unité d'un comité de direction » (1).

Ce comité de direction est l'intermédiaire entre l'encadrement et la population pionnière, et doit coordonner les activités collectives du village : « assurer l'exécution des ordres données par l'équipe d'encadrement — organiser des assemblées générales périodiques du village... se réunir régulièrement pour arrêter le programme de travail et contrôler son exécution — concilier les pionniers en conflit — contrôler la coopérative — réglementer les permissions d'absence et de congés — organiser le Parti de l'Union Nationale Camerounaise — faciliter la tâche des ministres de culte en mission dans le village — surveiller l'esprit et la moralité des pionniers — organiser les fêtes du village » (1).

La composition de ce comité de direction vise d'une part à la représentativité des diverses catégories sociales du village : jeunes, pionniers plus âgés, femmes, « civils » et ex-gardes-civiques; et

(1) Brochure de la SODENKAM présentant l'Opération : *Représentation du village des pionniers de mise en valeur agricole.*

d'autre part, le soutien des principales activités collectives : le délégué de la coopérative et l'éducateur sanitaire font partie du comité. Ce comité est composé de 7 membres et parmi eux sont choisis un président, un vice-président et un secrétaire.

Par ailleurs, il a été décidé d'implanter un comité de base de l'U.N.C. dans chaque village, et cette structure politique offre à son tour des titres et des fonctions : président, vice-président, trésorier, secrétaire, agent aux conflits, délégué à l'OFUNC (1), responsable de la propagande, etc.

La coopérative (C.R.E.A., Coopérative Rurale d'Écoulement et d'Approvisionnement) et la mutuelle (C.A.M.P.I., Caisse d'Assurance Maladie pour les Pionniers) sont également dispensatrices de titres et de fonctions.

D'autres activités collectives donnent également l'occasion aux pionniers socialement les plus actifs de se manifester : les associations de parents d'élèves, les associations sportives (football principalement), les équipes d'animation des foyers culturels. Il en est de même pour les institutions plus spontanées dépendant entièrement d'un accord entre pionniers, sans intervention de l'encadrement : groupes de travail, communautés chrétiennes, associations de danses traditionnelles, etc.

De même que dans la chefferie bamiléké traditionnelle, la réussite économique et sociale individuelle était sanctionnée par la réception d'un titre de notabilité de la part d'un chef ou d'un grand notable; de même les associations de type moderne, par la répartition de responsabilités sociales et la distribution de titres fonctionnels (président, trésorier, secrétaire, etc.) offrent aux leaders qui émergent la possibilité d'une institutionnalisation de leur rôle. Cette continuité historique explique la vitalité des associations actuelles en pays bamiléké et dans les zones d'immigrations rurales et urbaines où se trouvent des originaires des plateaux de l'ouest, car, sous le couvert du parti politique ou d'une association de danse folklorique, c'est en fait tout l'héritage des associations coutumières qui se transmet avec, en plus, une ouverture aux non-notables. De là un réel militantisme de masse qui tranche avec les autres régions du Cameroun où la participation active aux associations modernes n'est bien souvent que l'affaire d'une élite de fonctionnaires.

On ne saurait oublier dans le processus de structuration d'un milieu social de tradition bamiléké, la dimension verticale. C'est en effet d'en haut que viennent les titres. Aujourd'hui, dans les zones d'immigration, l'Administration ou l'encadrement technique d'une opération de développement prennent la relève du chef traditionnel. Chefs de village et chefs de quartier reçoivent leur investiture de l'Aministration. Dans le cas des villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, la seule perspective d'un renouvellement des comités de direction par des élections libres, déclencha de telles rivalités que l'encadrement jugea bon d'annuler les élections et de procéder par nomination. Ceci ne mit d'ailleurs pas fin aux rivalités de personnes et de groupes, lesquelles ressortirent au niveau de la Coopérative montrant ainsi tout l'enjeu que représente le pouvoir local; cependant le principe d'une intervention extérieure, c'est-à-dire celle de l'encadrement par rapport à la société pionnière, fût relativement bien acceptée par les intéressés et prise lors d'une réunion du Conseil des Pionniers (2). Cet incident manifeste, entre autres, le rôle important joué par un pôle d'autorité dans le processus de hiérarchisation sociale des nouveaux milieux sociaux issus du pays bamiléké.

Le fait que nous soyons renvoyés à l'économie de traite pour expliquer la participation actuelle des populations autochtones à l'économie de plantation, et d'autre part à l'histoire de la formation des chefferies bamiléké en évoquant la structuration sociale des villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, témoigne de l'importance d'une approche historique pour capter les stratégies des agents sociaux dans les nouveaux milieux sociaux. Tout se passe comme si les modèles socio-culturels des milieux d'origine étaient réutilisés dans la nouvelle situation, remoulés dans de nouvelles formes externes, adaptés pour répondre aux besoins présents. Les ruptures n'affectent parfois que les apparences. Le cas de l'Opération Yabassi-Bafang n'est certes pas immédiatement généralisable, mais il permet d'attirer l'attention des promoteurs d'opérations de développement sur la nécessité de connaître l'histoire des populations concernées afin de prévoir leurs comportements socio-économiques.

* * *

En conclusion de cet article, nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer certaines possibilités de développement économique qui ont été négligées dans le cas de l'Opération Yabassi-Bafang, du fait de la méconnaissance quasi totale de l'histoire des

(1) OFUNC : Organisation des Femmes de l'Union Nationale Camerounaise.

(2) Le Conseil des Pionniers de la zone de Mise en Valeur Agricole réunit les présidents des comités de direction accompagnés de délégués en nombre proportionnel à l'importance démographique de chaque village. Ce Conseil des Pionniers met en relation directe les cadres techniques et administratifs et les représentants des pionniers.

populations concernées tant autochtones qu'immigrées.

Alors que la politique intégrationniste actuelle visant à transformer les villageois mbang et dibum en colons agricoles au même titre que les immigrés, n'aboutit qu'à un recrutement limité de jeunes et tend à les couper de leurs villages d'origine; une politique plus confiante dans le comportement socio-économique des autochtones aurait pu promouvoir un développement sur place des forces productives; ceci par un renforcement en quantité et en qualité de l'encadrement technique agricole, et la mise en place de circuits de commercialisation. Outre la regénération des plantations existantes, une telle politique aurait pu encourager la réexploitation des palmeraies naturelles en vue d'alimenter les centres urbains de la partie méridionale du plateau bamiléké. Enfin une prise en charge directe, par l'Administration, des équipements socio-culturels aurait permis d'éviter toute discrimination.

L'opération organisa l'immigration en la considérant comme le seul facteur du développement régional, reléguant les autochtones dans la littérature mythique du paysan routinier insensible aux perspectives d'enrichissement offertes par l'économie de plantation. Le réseau routier mis en place dessert exclusivement les nouveaux villages implantés de part et d'autre de l'axe central. Ce n'est qu'incidemment que des villages autochtones en bénéficient. Jusqu'à présent, le pays dibum et les chefferies bamiléké de la zone forestière à l'est de la Makombé (riv.) se trouvent toujours enclavés bien qu'une population nombreuse y vive. Non encore décimée par l'exode rural, cette population apporterait d'emblée à l'opération un capital démographique et économique non négligeable. Nous pensons notamment à tout l'intérêt qu'aurait eu l'opération à se situer dans la prolongation de l'immigration bamiléké en zone forestière au XIX^e siècle. Ce n'est d'ailleurs pas une des moindres contradictions de cette opération d'être ouverte à l'immigration bamiléké tout en étant aveugle vis-à-vis d'une population de même tradition mais immigrée antérieurement. D'autre part, le franchissement de la Makombé (riv.) au niveau de Ndoubian ou de Moya donnerait sans nul doute à l'opération une dimension régionale qu'elle n'a pas encore acquise.

Être planteur n'est qu'une étape dans la promotion économique du colon bamiléké. La plantation de café et de cacao assurera à l'intéressé une base économique stable (c'est-à-dire la garantie d'un revenu annuel minimum), sur laquelle il pourra greffer des activités du secteur tertiaire : artisanat, commerce, transport. Au moment de notre enquête en 1971, les éléments les plus avancés de la société pionnière envisageaient déjà l'achat de véhicules de transport. Un gérant, en général un frère cadet, prend alors la relève pour l'entretien de la plantation. Ces investissements à caractère cumulatif constituent la trame de ce que nous avons appelé le projet pionnier (1). Dans cette perspective, la route Bafang-Yabassi, non bitumée et donc sujette à une vigoureuse érosion du fait des fortes pentes, se révèle manifestement insuffisante et constitue un véritable goulot d'étranglement. Dans son état actuel, elle apparaît plus proche d'une simple voie d'évacuation des produits agricoles d'exportation, que d'un véritable axe économique parallèle à celui du Mungo.

Nous pensons aussi que les dirigeants de la SODENKAM auraient pu faire davantage appel au savoir faire technique des pionniers pour réaliser l'infrastructure nécessaire au bon fonctionnement de l'opération. Tous les métiers de construction sont en effet représentés dans les villages et on aurait pu se dispenser d'un afflux de main-d'œuvre permanente et salariée laquelle alourdit le budget de la SODENKAM (2). L'avantage aurait été d'accélérer le décollage économique des planteurs-artisans en les rémunérant pour des tâches artisanales temporaires.

Enfin une meilleure connaissance de la capacité des immigrés d'origine bamiléké à s'organiser socialement aurait pu dispenser l'opération d'un encadrement lourd, non rentabilisé par le nombre de pionniers, et qui se révèle par ailleurs d'un niveau qualitatif insuffisant pour diagnostiquer les cas particuliers (maladies phytosanitaires, situation écologique d'une plantation, etc.). Bien qu'au début le lancement précipité de l'opération obligeât les responsables à établir un contact direct avec les colons, et que certains responsables aient su maintenir ce contact par leur équation personnelle, la bureaucratisation de l'appareil apparut très vite et l'opération de colonisation agricole de dirigée devint dirigiste.

En définitive, une opération de développement ne peut qu'augmenter ses chances de rentabiliser les investissements publics en s'appuyant sur les comportements socio-économiques des populations concernées. Or ces comportements, jusqu'à présent

(1) BARBIER J.-C., 1971.

(2) 300 employés en 1969 pour le chantier routier et 418 employés en août 1971 à la SODENKAM pour les besoins de l'opération.

définis sous forme d'hypothèses dans les projets de développement, peuvent être observés dans d'autres régions et se sont manifestés bien souvent à des époques économiques antérieures. Il s'agit finalement d'accélérer ou de débloquer l'histoire particulière de ces populations, au moyen d'opérations de développement, et non de créer artificiellement de nouveaux milieux sociaux qui répondraient aux normes considérées par certains planificateurs bureaucrates comme nécessaires pour l'intégration des milieux ruraux à l'économie de marché.

Manuscrit reçu au Service des Publications de l'O.R.S.T.O.M. le 4 avril 1979.

Bibliographie

Recensement démographiques et agricoles

S.E.D.E.S., 1966. — *La population du pays bamiléké et des pays limitrophes.*

Direction de la Statistique Générale et des Comptes Économiques, 1966. — *La population du district de Nkondjok.* Yaoundé, 23 p. *multigr.*

Capot-Rey (P.), 1966. — *Opération Yabassi-Bafang: enquête agricole dans le Canton Mbang Nord.* Yaoundé, 29 p. *multigr.*

Audebert (D.), Capot-Rey (P.), Owona (P.), 1968. — *Opération Yabassi-Bafang: enquête agricole.* Yaoundé, Direction de l'Agriculture, 42 p. *multigr.*

O.R.S.T.O.M., 1970. — *Dictionnaire des villages du Nkam.* Yaoundé, Section de Géographie, 26 p. *multigr.*

Documents cartographiques et photographies aériennes

I.G.N. — Photographies aériennes, mission A.E. 325/200, 1966-67.

I.G.N. — Cartes au 1/50 000e : Foumban (1 a et 1 b), Ndikiniméki (1 c et 1 d).

I.G.N. — Cartes au 1/200 000e : Foumban-Dschang, Ndikiniméki.

GEOTECHNIP. — Carte de la zone pilote au 1/20 000e.

GEOTECHNIP. — Carte de synthèse de la zone test au 1/50 000e.

S.M.U.H. — Tronçon Fopouanga-Nkondjok ; Avant-projet d'aménagement, terroirs et villages projetés ; au 1/20 000e.

S.M.U.H. — Tronçon Fopouanga-Ndokiti ; avant-projet d'aménagement ; terroirs et villages projetés, au 1/20 000e, 1966.

SCET-COOP. — Carte des pentes au 1/20 000e.

SCET-COOP. — Schéma de colonisation, au 1/50 000e, 1969.

SCET-COOP, puis Sodenkam. — Parcellaires des terroirs au 1/10 000e et lotissement des villages au 1/2 000e.

Monographies départementales et régionales

C.I.D.E.P., 1963. — *Zones économiques du Littoral.* Yaoundé, Ministère du Plan.

S.A., 1965. — *Monographie départementale: Nkam.* Yaoundé, Ministère du plan.

Champaud (J.), 1971. — *Atlas Régional, Ouest 2.* Yaoundé, O.R.S.T.O.M., 192 p. *multigr.*

Études linguistiques

Dugast (I.), 1951. — *Petit Vocabulaire Bandem, in Études Camerounaises,* nos 33-34, sept.-déc., pp. 60-66.

Barreteau (D.), 1975. — *Rapport d'activité 1973-75.* Yaoundé, O.R.S.T.O.M., 37 p. *multigr.* doc. interne.

Témoignages et études historiques

Nicot (H.), 1943. — *La vie mystérieuse de l'Afrique Noire.* Paris, Lausanne, éd. Payot.

Grob (F.), 1967. — *Témoins camerounais de l'Évangile.* Yaoundé, éd. CLE.

Dihang (J.), 1969. — *Traditions orales du pays mbang. In* CAMELANG, Bulletin de la Section de Linguistique Appliquée de l'Université Fédérale du Cameroun, no 2, Yaoundé.

Barbier (J.-C.), 1973. — *Le peuplement de la partie méridionale du plateau bamiléké.* Communication au colloque international du C.N.R.S. « Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun », 24-28 septembre, Paris, 36 p. *multigr.*

Barbier (J.-C.), 1978. — *Note sur les relations entre les populations bamiléké et les Ba-Ndêm. In* Cahiers de l'ONAREST, vol. 1, no 2, oct., pp. 45-52.

Kuemni Tenang (G.), s.d. — *Aperçu historique sur l'Opération de Mise en Valeur Agricole du Nkam,* dactylogr.

Rapports préliminaires et rapports d'activité

Ministère du Plan, 1963. — *L'Opération Yabassi-Bafang.* Yaoundé.

Scet-Coop, 1965. — *Étude de la liaison routière Yabassi-Bafang et de la mise en valeur de la partie nord du département du Nkam; esquisse de mise en valeur agricole de la région test,* s.l. 107 p. *multigr.*

Depret (R.), 1965. — *Yabassi-Bafang: urbanisme et habitat, tome 1, tronçon Fopouanga-Nkondjok: note sur les terroirs et les villages projetées,* s.l., 42 p. *multigr.*

SCET-COOP, 1965. — *Étude de la liaison routière Yabassi-Bafang et de la mise en valeur de la partie nord du département du Nkam*, 5 tomes.

SCET-COOP, 1967. — *Opération Yabassi-Bafang. Mise en valeur de la Région du Ndkam. Avant-projet*, 3 tomes.

SCET-COOP, puis SODENKAM, 1966-78. — Rapports annuels de fin de campagne, *multigr.* Voir aussi, Les rapports d'activités sociales de MOMO Grégoire.

SODENKAM (1976). — *Pré-étude du projet SODENKAM II.* Nkondjok, 98 p. *multigr.*

Rapports d'évaluation de l'opération et autres

BONNAMOUR, CREPIN (1972). — *Opération Yabassi-Bafang. Mission d'évaluation.* Secrétariat d'État aux Affaires Étrangères, Paris, 214 p. *multigr.*

BELLONCLE (G.), GENTIL (D.), 1973. — *Une expérience de colonisation de terres nouvelles au Cameroun: La SODENKAM*, Paris, IRAM, 96 p. *multigr.*

BELLONCLE (G.), GENTIL (D.), 1973. — *Pour une nouvelle méthodologie du développement rural en Afrique Noire. Les leçons de trois expériences de développement intégré au Cameroun: ZAPI Centre-Sud, ZAPI Est, SODENKAM.* 28 p. dactylogr.

VACHETTE (P.), 1976. — *La mise en valeur des vallées du Haut-Nkam, note préliminaire.* Douala, I.P.D., 10 p. *multigr.*

VACHETTE (P.), 1976. — *La mise en valeur des vallées commune du Nkam et du Haut-Nkam, Opération « cultures vivrières »* (dossier de projet). Douala, I.P.D., 99 p. *multigr.*+89 p. annexes.

Articles de journaux

VENE (M.), 1969. — *Yabassi-Bafang, une opération intégrée de colonisation. In* Coopération et Développement, n° 26 juillet-août, pp. 33-41.

? 1970. — *L'Opération Yabassi-Bafang, 6 ans après. In* Bull. Quotidien d'Information de l'Agence Camerounaise de Presse, du 5 nov., n° 254.

EKOOLA (J.-P.), DATCHOUA SOUPA (C.) *et al.*, 1975-77. — Articles dans *Cameroon tribune*, voir notamment 21 février-11 juin ; 10, 14 et 29 octobre, 11 et 12 décembre 1975 ; 15 et 20 avril, 16 et 21 novembre, 3 et 15 décembre 1976 ; 5, 6, 7 et 8 février 1977, etc.

Mémoires universitaires

KAMSU TCHUENKA (F.), 1973. — Besoins d'informations et activités culturelles des villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang. Yaoundé, Université, Esijy, mémoire, 57 p. *multigr.*

MBANGKON (P.), 1975. — *Un exemple de développement intégré au Cameroun: l'Opération Yabassi-Bafang.* Yaoundé, Université, Faculté de Droit et Sciences Économiques, mémoire, 54 p. *multigr.*

Études de l'auteur

BARBIER (J.-C.), 1973 et 78. — Cf. *Témoignages et études historiques.*

BARBIER (J.-C.), 1971. — *Les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang. Aspects sociologiques de l'émigration bamiléké en zone de forêt, dans le département du Nkam.* Yaoundé, O.R.S.T.O.M., 303 p. *multigr.*

BARBIER (J.-C.), 1973. — *Colonisation agricole et référence au milieu urbain: exemple des villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, au nord-est de Douala (Cameroun). In Cahiers O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. X, n° 2-3, pp. 203-216.

BARBIER (J.-C.), 1976. — *Les sociétés bamiléké de l'Ouest du Cameroun: Étude régionale à partir d'un cas particulier. In* « Communautés rurales et paysanneries tropicales », O.R.S.T.O.M., Paris, coll. « Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M. », n° 53, pp. 103-133.

BARBIER (J.-C.), 1977. — *A propos de l'Opération Yabassi-Bafang (Cameroun).* Yaoundé, ONAREST, coll. « Travaux et Documents de l'I.S.H. », n° 4, 123 p. *multigr.*